

AGIR2035
VICHY
COMMUNAUTÉ



VERSION PROVISOIRE

PROJET DE TERRITOIRE

Ensemble, nous pouvons agir concrètement !

PROJET EN COURS



VICHYCOMMUNAUTÉ





Maîtrise d'ouvrage Vichy Communauté

Etude et rédaction : Agence d'urbanisme et services de Vichy Communauté

Infographie : Agence d'urbanisme et Turbulences

Mai 2021

Sommaire

Edito	4
Le territoire en quelques chiffres-clés	5
Définition et objectifs du projet de territoire	8
Méthode	9
Atouts, faiblesses, opportunités et menaces	13
Accroître notre attractivité territoriale	18
Garantir une meilleure qualité de vie pour tous	34
Intensifier notre action contre le changement climatique	50
Reconquérir nos cœurs de bourgs et de villes	61
Répertoire des opérations pour AGIR en 2035 sur Vichy Communauté	73

Edito

Nous avons la chance de vivre sur un territoire unique, dynamique et préservé. Les richesses de Vichy Communauté se conjuguent au pluriel : elles sont bien évidemment naturelles et patrimoniales, mais également humaines, économiques et sociales, du fait de l'extraordinaire potentiel que constituent les femmes et les hommes qui y habitent. Vichy Communauté se présente aujourd'hui comme un territoire exemplaire, portant un projet ambitieux avec 2035 pour horizon.

Ce projet de territoire, « AGIR 2035 », est le fruit d'un travail collectif avec les maires, les élus du territoire, les partenaires institutionnels et les habitants. Il s'articule autour de quatre objectifs :

- **Accroître** notre attractivité territoriale ;
- **Garantir** une meilleure qualité de vie pour tous ;
- **Intensifier** notre action contre le changement climatique ;
- **Reconquérir** nos cœurs de bourgs et de villes.

Il s'agit pour nous de mesurer les forces et les faiblesses de Vichy Communauté pour mieux valoriser ses atouts. Le projet de territoire fixe les grandes orientations et leur donne une visibilité, tout en offrant aux habitants, acteurs et partenaires de l'agglomération de Vichy une perspective pour demain.

La politique de redynamisation des centralités au sein des 39 communes sera une priorité afin de faire de Vichy Communauté le territoire du bien-vivre. Il s'agit de redonner la possibilité et l'envie de venir vivre, habiter, travailler, consommer, se divertir dans nos centres-bourgs et nos centres villes. De la même façon, nous renforcerons nos solidarités territoriales afin de contribuer à garantir le mieux-vivre pour chacun.

Écrin exceptionnel aux multiples richesses, l'agglomération doit préserver et mettre en lumière son patrimoine naturel, humain et culturel tout en développant son attractivité démographique, touristique, sportive et économique, axe essentiel de notre ambition.

Un territoire harmonieux se doit d'être un modèle dans son lien avec son environnement. La question du réchauffement climatique est au cœur des préoccupations économiques et sociétales. Vichy Communauté, engagée à devenir un territoire à énergie positive d'ici à 2050, s'inscrit dans une démarche de transition écologique et énergétique afin de faire de l'agglomération un territoire à carbone neutre.

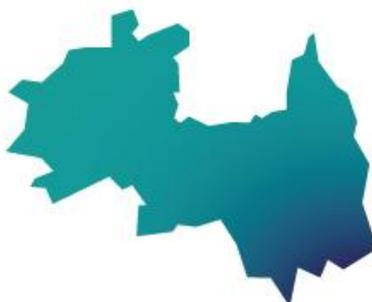
« AGIR 2035 » doit nous permettre de relever ensemble les défis de demain et construire le socle de notre avenir commun. Ce projet, qui représente la diversité et l'abondance des opérations futures, n'a pas vocation à rester figé. Il s'enrichira et évoluera avec le temps, la législation, les opportunités...

Un territoire pour des femmes et des hommes, pensé par les femmes et les hommes qui vivent et travaillent ici et qui, pour rien au monde, ne voudraient vivre ailleurs.

Frédéric AGUILERA - Président de Vichy Communauté

“AGIR 2035” doit nous permettre de relever ensemble les défis de demain et construire le socle de notre avenir commun

LE TERRITOIRE EN QUELQUES CHIFFRES-CLÉS



39 COMMUNES

82 759 HABITANTS (2018)

743 KM²



VICHYCOMMUNAUTÉ



TERRE DE LABELS

FABRIQUES DE TERRITOIRE, TERRE DE JEUX, PLAN PAYSAGE, TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE, PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL, TERRITOIRES D'INDUSTRIE ...



PÔLE ECONOMIQUE

INDUSTRIE **348** ENTREPRISES **7400** SALARIÉS

91% DES LOCAUX CONNECTÉS À LA FIBRE OPTIQUE (FIN 2022)

19 ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

POPULATION ACTIVE = **71.4%**

400 EXPLOITANTS AGRICOLES



TERRE DE SPORTS

500 hectares

ZONE SPORTIVE, UNIQUE EN FRANCE, À BELLERIVE SUR ALLIER

1 STADE AQUATIQUE ET **3** PISCINES

97 ASSOCIATIONS OU ÉTABLISSEMENTS D'ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES RÉFÉRENCÉS

1700 kms DE CHEMINS DE RANDONNÉE



BASSIN DE MOBILITÉ

81% DES MÉNAGES DISPOSENT D'AU MOINS UNE VOITURE

79 % DES TRAJETS DOMICILE / TRAVAIL EFFECTUÉS EN VOITURE

2 GARES DE VOYAGEURS

4 BUS ÉLECTRIQUES SUR LE RÉSEAU URBAIN

73 kms DE PISTES CYCLABLES



ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ

4 ESPACES NATURELS SENSIBLES

175 OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT

41 % DU TERRITOIRE COUVERT PAR DE LA FORÊT

20 % DES BESOINS EN ÉLECTRICITÉ COUVERTS PAR DES ENR



TERRITOIRE À VIVRE

62.1 % DES MÉNAGES SONT DES PROPRIÉTAIRES

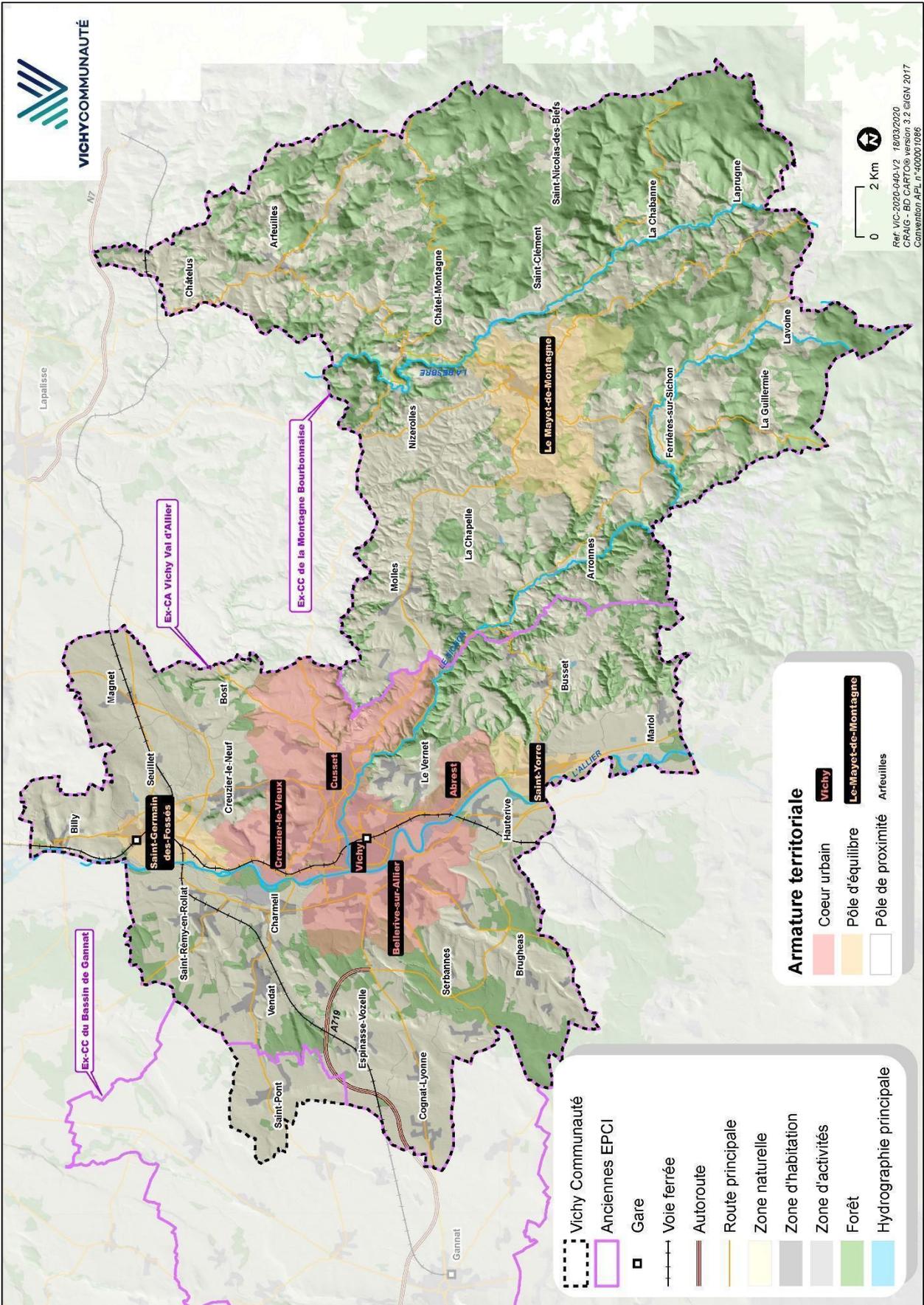
7432 LOGEMENTS VACANTS

143 PLACES D'ACCUEIL PROPOSÉS AU SEIN DES CRÊCHES COLLECTIVES ET FAMILIALES

38 COMMUNES ENGAGÉES DANS LA DÉMARCHÉ DE RECONQUÊTE DE LEUR CENTRE BOURG

1 COMMUNE ENGAGÉE DANS LE PROGRAMME «ACTION COEUR DE VILLE»





Définition et objectifs du projet de territoire

Qu'est-ce qu'un projet de territoire ?

C'est une feuille de route pour l'avenir

Le projet de territoire est un cadre de référence qui détermine les enjeux de demain et détermine les grandes opérations que Vichy Communauté doit mener à l'avenir.

C'est un document politique et stratégique

Le projet de territoire exprime une vision pour la Communauté d'agglomération et constitue un fil rouge de l'action communautaire. Il fixe un cap dans lequel s'inscrivent des actions dont la mise en œuvre requiert la mobilisation de tous les acteurs du territoire. Ce document prospectif doit afficher les nouveaux enjeux et les nouveaux défis du territoire.

C'est une démarche volontaire et collective

Le projet de territoire n'est pas une obligation légale. Il est simplement incité et promu par la loi d'orientation et d'aménagement durable du territoire de juin 1999. Il est élaboré par tous les conseillers communautaires.

C'est un processus continu et mesurable

Le projet de territoire n'est pas un document figé. Il sera examiné tous les ans au vu des évolutions législatives, des opportunités financières, des évolutions sociétales et des besoins territoriaux futurs.

C'est un outil de légitimité et de crédibilité

En formalisant une stratégie de développement, l'agglomération gagnera en légitimité et en crédibilité vis-à-vis de ses partenaires institutionnels. C'est un outil au service des politiques de contractualisation avec le département, la région ou l'Etat.

C'est un levier de cohérence et de solidarité territoriale

Le projet de territoire est une base à partir de laquelle sont coordonnées les politiques publiques et les documents cadres de l'agglomération.

Pourquoi un nouveau projet de territoire ?

Car le bilan à mi-parcours du projet de territoire 2015-2025 est positif compte tenu de la réalisation de nombreux aménagements majeurs (Rive gauche du lac d'Allier, Via Allier, Aménagement du quartier de Presles Darcins...).

Car il convient de fixer de nouveaux défis à l'agglomération au vu de l'accélération des changements climatiques, de la crise sanitaire, mais aussi au vu de projets majeurs tels que les Jeux Olympiques de Paris 2024, de la candidature de la Ville de Vichy à l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO...

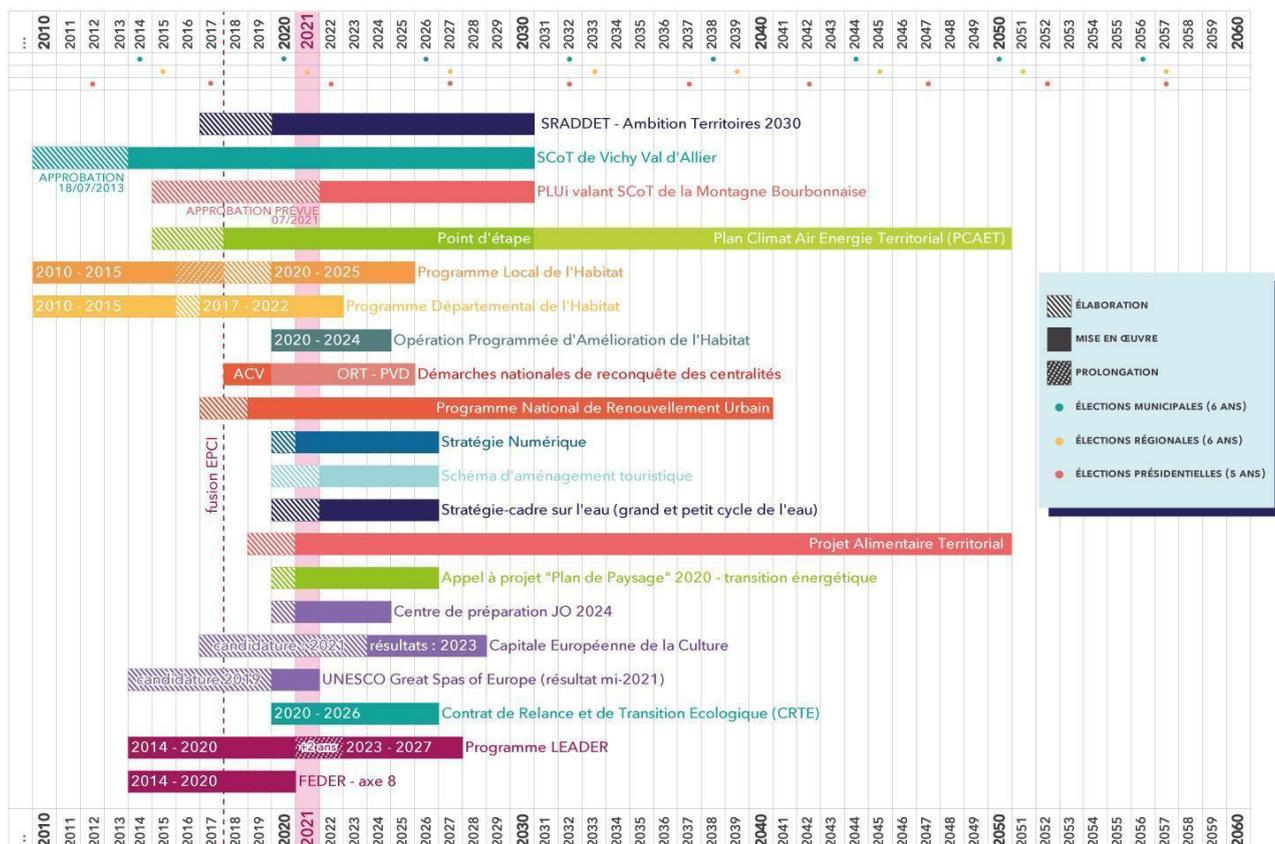
Méthode

AGIR 2035 : Penser dans le temps, s'inscrire dans un processus

La démarche de projet de territoire de Vichy Communauté, AGIR 2035, intègre dans son contenu les stratégies, les programmes opérationnels et les politiques communautaires déjà en cours sur le territoire, tels que le SCoT, le Programme Local de l'Habitat (PLH), le Plan Climat Air Énergie (PCAET), le Programme Alimentaire Territorial (PAT) ou encore le label Terre de Jeux 2024.

Le projet de territoire s'articule, également, avec les nouvelles priorités régionales et nationales : Schéma régional (SRADDET), Plan départemental de l'habitat, démarches nationales de reconquête des centres villes (Petites villes de demain, Action Cœur de Ville, Opération de Revitalisation du Territoire), Contrat de Relance et de Transition Écologique...

Le projet s'intègre, enfin, dans un questionnement des politiques publiques communautaires au regard des grandes mutations à l'œuvre qu'il s'agit d'accompagner : transition énergétique face à l'urgence du changement climatique, révolution sur les usages numériques et la valeur des données, mutations démographiques liées au vieillissement des populations, forts impacts de la crise sanitaire et économique...



AGIR 2035 se caractérise, donc, par la volonté des élus de Vichy Communauté d'avancer à partir des politiques cadres, en s'inscrivant dans une trajectoire de projet avec des réalisations d'opérations à atteindre, par étapes, d'ici 14 ans. Il s'agit, ainsi, de mettre le territoire en

mouvement à travers des actions à la fois concrètes et réalistes, visant un impact à court-moyen terme.

AGIR 2035 doit, également, vivre et s'enrichir, bien au-delà de sa phase d'élaboration. Plus qu'un simple document de référence, le projet de territoire de Vichy Communauté doit rester un processus ouvert, prêt à accueillir de nouvelles propositions en fonction de l'évolution du contexte. La crise actuelle montre la nécessité de pouvoir réinterroger la feuille de route, en continu et régulièrement, tout au long de sa mise en œuvre. AGIR 2035 ouvre, ainsi, le début d'une nouvelle façon de penser une action publique évolutive, adaptable, souple et agile, qui s'appuie sur des dispositifs d'évaluation et de mise à jour des progrès réalisés et des leviers à ajuster.

AGIR 2035 : Construire un projet transversal, à la hauteur des enjeux du territoire

Le projet d'agglomération de Vichy Communauté comprend trois volets : un volet territorial (AGIR 2035), un schéma de mutualisation et un pacte fiscal et financier de solidarité. Ce projet d'agglomération a été, par ailleurs, construit en parallèle et en étroite articulation avec le projet de ville de Vichy.



AGIR 2035 montre, ainsi, la volonté de la Communauté d'Agglomération de penser un projet à la fois global et transversal, croisant l'action territoriale avec les moyens et compétences, mais aussi l'échelle communale et intercommunale de manière à mieux appréhender les enjeux stratégiques et opérationnels du territoire.

Séquencé en 4 grands piliers et 20 objectifs stratégiques, le projet AGIR 2035 s'organise autour de leviers thématiques structurant le mandat à venir. Il n'y a pas d'ordre, ni de classement entre ces piliers et ces objectifs. Ces leviers sont complémentaires et viennent s'alimenter les uns avec les autres : l'accueil de nouvelles populations est indissociable des politiques en faveur de l'habitat et de l'emploi, les actions en matière de solidarité doivent s'inclure dans les réflexions sur l'insertion et la santé, les enjeux concernant l'alimentaire sont à conduire au regard des politiques sur les déchets menées en matière de lutte contre le gaspillage, un développement touristique durable doit nécessairement répondre d'une meilleure préservation des ressources en eau et forêt notamment, etc...

AGIR 2035 : Avancer ensemble, élus, services, acteurs économiques et institutionnels, mais aussi habitants du territoire

Le projet de territoire est à la fois une démarche et un document porteurs de sens. Sa méthode de construction repose donc sur un collectif d'élus, de techniciens, mais également d'acteurs socio-économiques et de citoyens rassemblés autour d'une vision commune et d'un programme d'actions convergentes et mobilisatrices pour imaginer ensemble le territoire de Vichy Communauté de demain. L'objectif est d'impliquer et de mobiliser, depuis l'élaboration du projet jusqu'à sa mise en œuvre, les forces vives du territoire autour d'une dynamique de projet et d'actions à relever collectivement à l'échelle locale.

Cette implication active et étendue des acteurs du territoire s'est déroulée en deux temps.

Dans un premier temps, Vichy Communauté, maître d'ouvrage de la démarche, s'est structuré en interne pour définir l'armature fondatrice du projet de territoire, en lien étroit avec le projet de ville de Vichy. Réunis autour d'un mot d'ordre « AGIR 2035 », 4 grands défis du territoire ont, ainsi, été définis comme socle commun pour le projet de territoire. Des pilotes politiques et techniques ont été désignés pour conduire, en mode projet, la déclinaison de cette armature à travers des objectifs stratégiques, des objectifs opérationnels et des fiches opérations. Ces propositions ont été présentées, débattues et enrichies au cours de trois séminaires réunissant les élus communautaires.

En parallèle, le projet de territoire a été ouvert à la concertation avec les habitants et les partenaires publics et privés. Plusieurs formats ont été proposés durant cette phase : organisation de quatre webinaires, boîte à AGIR permettant des contributions en ligne, consultations des partenaires, économiques comme institutionnels...



AGIR 2035 EN QUELQUES DATES

18 JUIN 2020 : BUREAU COMMUNAUTAIRE PRÉSENTANT LE BILAN DU PROJET D'AGGLOMÉRATION 2015-2025

8 SEPTEMBRE 2020 : SÉMINAIRE D'ÉLUS #1 DE LANCEMENT DU NOUVEAU PROJET D'AGGLOMÉRATION DE VICHY COMMUNAUTÉ

27 FÉVRIER 2021 : SÉMINAIRE D'ÉLUS #2 DE VALIDATION DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES ET DE PRÉSENTATION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

22 - 23 - 24 - 25 MARS 2021 : WEBINAIRES DE CONCERTATION EN LIGNE POUR PERMETTRE AU PLUS GRAND NOMBRE DE PARTICIPER ET DE S'EXPRIMER, AVEC LES ÉLUS ET LES ACTEURS DU TERRITOIRE

27 MARS 2021 : SÉMINAIRE D'ÉLUS #3 DE VALIDATION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ET DE PRÉSENTATION DE LA LISTE DES FICHES ACTIONS

MARS / MAI 2021 : BOÎTE À IDÉES AGIR 2035 POUR DÉPOSER DES IDÉES ET DES SUGGESTIONS SUR LE TERRITOIRE DE DEMAIN

24 AVRIL 2021 : SÉMINAIRE D'ÉLUS #4 DE VALIDATION DU PROJET AVANT TRANSMISSION AUX PARTENAIRES

18 MAI 2021 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉUNISSANT LES 600 CONSEILLERS MUNICIPAUX DES 39 COMMUNES POUR DÉBATTRE DU PROJET DE TERRITOIRE

MAI / JUIN 2021 : PHASE DE CONSULTATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX, DES PARTENAIRES ÉCONOMIQUES ET INSTITUTIONNELS ET DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

8 JUILLET 2021 : PRÉSENTATION DE LA VERSION PROVISOIRE DU PROJET DE TERRITOIRE EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEPTEMBRE 2021 : VALIDATION DU PROJET DE TERRITOIRE ET CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CRTE)



AGIR 2035 EN CHIFFRES

12 MOIS DE DIALOGUE

4 WEBINAIRES POUR LES HABITANTS RASSEMBLANT 400 PARTICIPANTS

DES **ÉVÉNEMENTS FACEBOOK** POUR LES WEBINAIRES

1 BOÎTE À IDÉES AGIR 2035 RASSEMBLANT **96 PROPOSITIONS** CONCRÈTES

15 ÉLUS PILOTES D' ACTIONS

1 PILOTAGE PAR LES SERVICES DE VICHY COMMUNAUTÉ ET L'AGENCE D'URBANISME CLERMONT MÉTROPOLE

4 PILIERS

20 OBJECTIFS STRATÉGIQUES

71 OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

182 FICHES OPÉRATIONS

4 SÉMINAIRES RÉUNISSANT LES 45 ÉLUS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

1 CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE VALIDATION DU PROJET DE TERRITOIRE

15 ATOUTS À CONFORTER

- Un ancrage industriel notable
- Un positionnement géographique au carrefour de grands axes routiers
- Un territoire à 2h de Lyon
- Une ressource en eau très présente sur le territoire
- Des trames vertes et bleues de mieux en mieux préservées
- Une forte identité thermale et le positionnement sur la filière de « santé, beauté, forme »
- Une affirmation croissance de Vichy Campus
- Des activités touristiques et culturelles variées autour des patrimoines
- Un panel d'équipements sportifs, culturels et de loisirs remarquables (conservatoire, CREPS...)
- Une offre commerciale rayonnante de dimension métropolitaine
- Des massifs forestiers importants et intéressants d'un point de vue écologique et du bilan carbone (séquestrateur)
- Un territoire engagé pour la transition énergétique
- Un axe Allier structuré et structurant, notamment autour de la voie verte
- Un tissu associatif dense et dynamique
- Une qualité de vie reconnue portée par l'image de marque de Vichy



12 FAIBLESSES À CORRIGER

- Des sièges industriels souvent à l'extérieur du territoire
- Des connexions ferroviaires non performantes
- Une couverture en téléphonie mobile faible en Montagne Bourbonnaise
- Des centralités urbaines en perte de vitesse démographique, accusant un vieillissement particulièrement marqué
- Une forte représentation des très bas revenus et des écarts significatifs de richesse sur le territoire
- Un marché du logement très détendu avec un parc ancien à requalifier
- Un usage élevé de la voiture, y compris pour les déplacements courts
- Une périurbanisation croissante
- Un écosystème numérique embryonnaire.
- Une forte dépendance à la rivière Allier et à sa nappe alluviale pour la ressource en eau
- Un manque de personnels et d'équipements de santé sur certaines parties du territoire, notamment s'agissant de spécialistes
- Une gamme de prestations touristiques parfois insuffisante en qualité (hébergements, activités)



14 OPPORTUNITÉS À PRIVILÉGIER

- Une cohérence de développement avec la métropole clermontoise au sein de la grande région
- Une attractivité renouvelée des villes moyennes à taille humaine et des secteurs peu denses, notamment avec le télétravail
- Des potentiels de requalification très importants au sein des friches industrielles
- Un potentiel de producteurs et consommateurs pour l'agriculture de proximité
- Un regain d'intérêt pour la revitalisation des centres bourgs
- Des entités paysagères porteuses d'une identité « pleine nature »
- Une conscience environnementale et écologique qui monte en puissance
- De réels potentiels en différentes sources d'énergies renouvelables
- Une volonté d'optimiser les déplacements et de mettre en œuvre un urbanisme de proximité
- La structuration de la filière bois
- Une volonté de développer des solutions de mobilité innovante
- Une libération du marché ferroviaire ouvrant de nouvelles possibilités de lignes
- Une présence de filières à fort potentiel d'emplois telle que la maroquinerie
- Des grands événements et labélisations en cours de renommée internationale : UNESCO, JO2024, RAMSAR, Clermont Capitale européenne de la culture, Ville amie des enfants...



10 MENACES À ÉCARTER

- Un vieillissement et une précarisation de la population
- Une ressource en eau sous tension avec des périodes de sécheresses récurrentes
- Une dégradation des interrelations avec les territoires voisins, à l'échelle départementale et de l'aire métropolitaine clermontoise
- Une pression humaine croissante sur les massifs forestiers
- Un risque de fractures sociales, numériques et territoriales au sein de l'agglomération
- L'affaiblissement de l'économie par une stagnation du nombre d'actifs
- Un développement urbain mal maîtrisé qui fragmente les paysages, les corridors écologiques, repousse les entrées de villes et les coupures d'urbanisation
- Des liaisons ferroviaires directes depuis Clermont qui menacent les arrêts intermédiaires dans les gares de l'agglomération
- Une population qui ne prend pas suffisamment la mesure des efforts à fournir en matière de recherche d'autonomie énergétique du territoire
- Le vieillissement des agriculteurs et des artisans associé à des problématiques de reprise d'activités.



ACCROITRE NOTRE ATTRACTIVITE TERRITORIALE

1

MENER UNE POLITIQUE ACTIVE ET COLLECTIVE D'ACCUEIL DES POPULATIONS

- Attirer et séduire
- Accueillir et ancrer

S'AFFIRMER COMME SPOT NATIONAL DE L'EXCELLENCE OMNISPORTS

- Positionner le territoire communautaire comme partie prenante des JO 2024
- Accueillir des événements d'envergure
- Accueillir des délégations internationales

FAIRE DE VICHY COMMUNAUTÉ UN LIVING LAB TERRITORIAL DU NUMÉRIQUE

- Collecter et valoriser les données numériques sur les infrastructures publiques
- Former aux usages numériques
- Déployer la numérisation des services au public
- Collaborer avec les entreprises

RENFORCER LA DYNAMIQUE TOURISTIQUE EN S'APPUYANT SUR LES PATRIMOINES ET LES ATOUTS DE VICHY

- S'appuyer sur la ressource en eau comme vecteur d'attractivité touristique majeur
- Faire de tous les patrimoines un levier majeur de développement
- Accroître la fréquentation touristique du territoire sur les 4 saisons

DISPOSER D'INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES, AÉROPORTUAIRES, ROUTIÈRES ET NUMÉRIQUES À LA HAUTEUR DE L'AMBICTION TERRITORIALE

- Améliorer les connexions ferroviaires du territoire
- Améliorer les connexions routières du territoire
- Améliorer les connexions numériques du territoire (bas débit, mobile en Montagne Bourbonnaise...)
- Améliorer les connexions aéroportuaires

AFFIRMER L'IDENTITÉ ESTUDIANTINE DE NOTRE TERRITOIRE

- Fédérer les acteurs de l'enseignement public et privé au sein de l'entité Vichy Campus
- Développer l'enseignement supérieur et la recherche afin d'atteindre l'objectif de 4000 étudiants en 2035
- Développer une offre de service à destination de tous les étudiants de Vichy Campus
- Créer des liens entre les mondes de la formation et de l'entreprise
- Soutenir et accompagner un partenaire historique : le CAVILAM

AFFIRMER VICHY COMMUNAUTÉ, COMME UN TERRITOIRE D'INNOVATION, DE TALENT ET DE DÉVELOPPEMENT AU SERVICE DE L'EMPLOI

- S'inscrire dans une reconquête industrielle et vertueuse
- Miser sur le savoir et les talents : accès et adéquation de la main d'œuvre disponible avec les besoins présents et futurs des entreprises

PROMOUVOIR ET DÉPLOYER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- Expérimenter une politique de gestion des déchets vertueuse
- Favoriser l'usage et les produits et savoirs faire locaux : le recours aux circuits courts

ATTEINDRE LA NEUTRALITÉ CARBONE ET L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE

- Réduire
- Décarboner
- Produire

RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE DE LA MOBILITÉ SUR LE TERRITOIRE

- Améliorer l'attractivité des solutions alternatives et durables
- Explorer des nouvelles solutions de mobilité en zones peu denses

L'EAU LA PRIORITÉ ENVIRONNEMENTALE

- Agir sur la prévention des inondations
- Garantir une ressource en eau potable de qualité
- Améliorer la qualité des milieux aquatiques et des eaux thermales
- Rendre le territoire perméable
- Mettre en valeur nos cours d'eau
- Déployer un réseau d'assainissement des eaux de qualité sur tout le territoire

INTENSIFIER NOTRE ACTION CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

3

GARANTIR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE POUR TOUS

2

ÊTRE SOLIDAIRES : COORDONNER UNE POLITIQUE SOCIALE AMBITIEUSE AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

- Favoriser l'autonomie des jeunes
- Accompagner nos aînés
- Agir en faveur des publics précaires
- Mener une politique d'accueil des gens du voyage, s'intégrant dans le schéma départemental
- Mettre en relation les différents acteurs de la solidarité afin de créer de la cohérence dans le déploiement de projets citoyens et solidaires sur l'ensemble du territoire

DÉVELOPPER ET RENFORCER LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ, EN VEILLANT À RÉDUIRE LES INÉGALITÉS TERRITORIALES ET SOCIALES

- Ouvrir pour un environnement favorable à la santé
- Développer l'offre de soin, son maillage et son organisation
- Favoriser l'accès aux soins pour tous et en continu
- Agir en faveur de la santé mentale
- Développer la prévention au service de la santé

DÉVELOPPER UNE OFFRE D'ACCUEIL ET DE LOISIRS INTÉGRÉE ET DE QUALITÉ POUR SENSIBILISER LES ENFANTS ET LES JEUNES AUX ENJEUX DU MONDE D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

- Faciliter l'accès des familles aux différents modes de garde du territoire
- Développer sur l'ensemble du territoire un accueil de qualité en centre de loisirs
- Faire de nos jeunes les citoyens du monde de demain
- Engager nos structures d'accueil dans une démarche éco responsable

PROMOUVOIR LA CULTURE ET LES ACTIVITÉS DE DÉTENTE ET DE LOISIRS

- Faire de la culture un levier d'attractivité et de développement du territoire
- Faire de la culture et du sport un outil de solidarité du territoire
- Accompagner le développement personnel grâce à la culture et au sport

SOUTENIR UNE PRODUCTION ET UNE CONSOMMATION LOCALES, SAINES, DURABLES ET DE QUALITÉ

- S'appuyer sur le PAT comme levier de la transition agroécologique des exploitations agricoles
- Faire de la restauration collective le vecteur d'une alimentation locale, saine, durable et de qualité
- Sensibiliser les habitants à une alimentation locale, saine, durable et de qualité
- Faire réseau auprès des acteurs de l'alimentation locale, saine, durable et de qualité
- Faciliter l'accès physiquement et socialement à une alimentation locale, saine, durable et de qualité

AGIR 2035
VICHY COMMUNAUTÉ

TROUVER LA SOLUTION DE MOBILITÉ ADAPTÉE À CHAQUE CENTRALITÉ

- Coeur d'agglomération : miser sur les courtes distances pour des perspectives de report modal exceptionnelles
- Pôles d'équilibre et cœur urbain : des liaisons quotidiennes indispensables
- Pôles de proximité : innover pour palier à l'inefficacité constatée de la seule action publique

OFFRIR DES ÉQUIPEMENTS ET DES ESPACES PUBLICS STRUCTURANTS DANS LES CENTRALITÉS

- Faire rayonner le cœur urbain
- Conforter les pôles d'équilibre par la réalisation d'équipements structurants
- Participer à la reconquête des pôles de proximité par la réalisation d'équipements structurants

REDYNAMISER L'HABITAT DANS LES CENTRALITÉS

- Rénover
- Recycler
- Renouveler
- Réhabiliter
- Développer
- Expérimenter

INSCRIRE DURABLEMENT LES DYNAMIQUES COMMERCIALES MÉTROPLITAINES ET DE PROXIMITÉ DANS LES CENTRALITÉS

- Favoriser l'implantation des commerces au sein des centralités du cœur urbain
- Veiller à l'existence d'une offre commerciale de qualité à travers un maillage pertinent et équilibré au sein du territoire
- Établir une identité commerciale propre au territoire
- Trouver de nouvelles solutions de logistique en cœur urbain

RECONQUÉRIR NOS CŒURS DE BOURGS ET DE VILLES

4

Accroître notre attractivité territoriale

Attractivité

Attirer, séduire, accueillir et ancrer les nouveaux habitants, les étudiants, les délégations sportives, les touristes, les entrepreneurs... : telles sont les ambitions de Vichy Communauté qui mise sur ses infrastructures, ses équipements, ses talents, ses réseaux et sa qualité de vie pour rester un territoire attachant, accueillant et attractif, où il fait bon vivre.

Mener une politique active et collective d'accueil des populations

Attirer et Séduire

L'accueil de populations est l'affaire de tous, et Vichy Communauté souhaite capitaliser et profiter pleinement du regain d'intérêt pour les villes petites et moyennes. Après avoir précisé les contours des populations à cibler en priorité pour l'agglomération, Vichy Communauté doit travailler son image de marque et sa notoriété pour attirer et séduire ces nouveaux habitants. Cela passe par une présentation valorisante, mais surtout objective du territoire, à travers des outils et campagnes de promotion mettant notamment en avant des témoignages d'installation réussie. Les offres d'installation doivent être mieux connues, organisées et partagées pour plus d'efficacité, mais aussi afin de contribuer à l'image d'un territoire de haute qualité de vie, dynamique et volontaire dans l'accueil de nouveaux habitants. La mise en commun des bases de données des différents acteurs, combinée à une coordination et un ciblage des outils de promotion sont les jalons d'une politique ambitieuse d'accueil de populations.

Accueillir et ancrer

L'accueil de nouvelles populations sur le territoire de l'agglomération doit s'inscrire dans la durée : il ne s'agit pas de faire venir pour un jour, mais si possible pour toujours. Les nouveaux habitants d'aujourd'hui sont porteurs d'une vitalité et d'une dynamique de long terme, dès lors qu'ils s'installent durablement et développent un réel attachement au territoire. Pourtant, aujourd'hui, la culture de l'accueil est peu développée dans nos territoires de moyenne montagne, aux populations parfois vieillissantes : il faut donc apprendre à accueillir ces nouveaux habitants pour faire en sorte qu'ils se sentent bien et s'ancrent sur le territoire. Mais cette bienveillance d'accueil sera sans effet si les bourgs et centre-villes du territoire tombent à l'abandon : maintenir une offre de services et équipements suffisante (notamment en téléphonie mobile) et un cadre de vie de

qualité contribuent ainsi pleinement à la politique d'accueil aujourd'hui portée par l'intercommunalité.

Action-phare : Promouvoir les offres et le territoire

Vichy Développement et Vichy Destinations, respectivement agence de développement économique et office de tourisme, œuvrent au quotidien à la prospection et à la promotion du territoire vichyssois, au côté des services de de l'agglomération et du Département de l'Allier. Afin d'optimiser leurs résultats et d'attirer davantage de talents humains et économiques, Vichy Communauté souhaite mettre en commun les bases de données d'opportunités d'installation aujourd'hui gérées par chacun, et repenser les outils de promotion. Ainsi, un kit d'accueil complet et à jour comprenant les informations sur les services et loisirs proposés sur le territoire sera réalisé et distribué aux nouveaux habitants. La collectivité souhaite également encourager la participation aux salons dédiés à l'accueil de nouvelles populations. Enfin, des actions spécifiques, telles que l'aide à la mobilité lors de la phase de repérage avant installation, seront déployées pour attirer les publics-cibles aujourd'hui identifiés comme prioritaires (médecins par exemple).

Action-phare : Développer la culture d'accueil

Vichy Communauté souhaite mieux accueillir les nouveaux habitants afin que ce changement de vie soit bien vécu et laisse un souvenir positif. Pour cela, la collectivité fera en sorte de mieux identifier les nouveaux arrivants dans les communes et de connaître leur parcours sur la durée. L'organisation de temps d'accueil sera généralisée et des référents d'accueil seront désignés dans chaque commune, afin d'aider à la création de liens sociaux essentiels lors de l'installation dans une nouvelle région. Les référents d'accueil animeront un réseau à l'échelle de l'agglomération, et participeront à la dynamique d'accueil départementale. Des efforts de communication seront faits pour promouvoir les bonnes pratiques et valoriser les témoignages d'installation réussies. Enfin, pour que ces nouveaux arrivants deviennent des forces vives du territoire, les référents d'accueil les informeront sur les actions locales en cours, et les inciteront à s'investir ; un guichet unique sera créé pour accompagner les porteurs de projet.

Disposer d'infrastructures ferroviaires, aéroportuaires, routières et numérique à la hauteur de l'ambition territoriale

Améliorer les connexions ferroviaires du territoire

Les gares de Vichy et de Saint-Germain-des-Fossés permettent des liaisons ferroviaires quotidiennes vers Clermont-Ferrand (30 mn), Lyon (1h50) et Paris (2h55) mais ces connexions sont aujourd'hui insuffisantes tant du point de vue du temps de parcours que de la fréquence et de la régularité. Le potentiel de report modal des mobilités du quotidien vers le ferroviaire s'en trouve minimisé, et l'attractivité économique et touristique du territoire pénalisées. Dans ce contexte, l'enjeu pour l'agglomération est double : améliorer localement les liaisons avec les capitales régionales Clermont-Ferrand et Lyon, et se mobiliser pour la mise en place d'un Train d'Equilibre du Territoire (TET) reliant Paris et Vichy en moins de 2h30 d'ici 2025. Une réflexion sera menée avec le Pôle Métropolitain pour la mise en place d'un système express métropolitain (type RER) entre Vichy et la métropole clermontoise. La double ambition sur les liaisons internes et externes doit s'accompagner d'une mise en valeur et d'une dynamisation des gares, véritables portes d'entrée et d'accueil des voyageurs et lieux de passage quotidien de nombreux habitants du territoire. Bien que non compétente sur le ferroviaire, l'agglomération se mobilise sur le sujet pour montrer son intérêt aux acteurs compétents : la prise de parts dans Railcoop relève de cette logique.

Améliorer les connexions routières du territoire

Des liaisons routières de qualité permettent aujourd'hui en partie de compenser l'insuffisance des liaisons ferroviaires. En 2016, la réalisation du contournement sud-ouest a permis de relier l'agglomération au réseau autoroutier (A719 jusqu'à Gannat, et A71) et de la délester d'importants flux de transit. Il convient désormais de terminer ce contournement par la réalisation des 12 km du contournement nord-ouest entre l'A719 et Saint-Rémy-en-Rollat. Le contournement de Creuzier-le-Neuf permettra quant à lui de désenclaver Creuzier-le-Neuf, de mieux connecter la ville de Cusset et d'améliorer l'entrée est de l'agglomération. Les discussions sont en cours avec les services de l'Etat, la Région et le département de l'Allier pour la finalisation et le financement de ces contournements.

Améliorer les connexions numériques du territoire (bas débit, mobile en Montagne Bourbonnaise...)

Les infrastructures numériques sont assurément les autoroutes de demain et, à l'heure du développement du télétravail et de la multiplication des usages, l'avenir d'un territoire ne saurait s'envisager sans une desserte numérique de qualité. Vichy Communauté doit dans ce domaine commencer par combler le retard en téléphonie mobile subi par le secteur de la Montagne

Bourbonnaise. Le secteur ne présente plus de zones blanches dans les centres bourgs mais il reste tout de même trop de zones dépourvues de couverture. Dernièrement, l'implantation de pylônes a permis d'améliorer la situation mais Vichy Communauté se fixe comme objectif d'implanter 10 pylônes supplémentaires en Montagne Bourbonnaise d'ici à 2035. Parallèlement, il s'agira de développer des réseaux numériques performants sur l'ensemble du territoire communautaire à travers l'installation de bornes wifi, ou le développement de l'Internet des Objets.

Améliorer les connexions aéroportuaires

Situé à 5 km du centre-ville et doté d'une piste de 2.2 km, l'aéroport de Vichy-Charmeil accueille des vols privés dans des avions de tout type (y compris des gros porteurs civils ou militaires) en provenance de toute la France et de l'étranger. Outre cette clientèle d'affaires et de tourisme, l'aéroport est le siège d'activités sportives (aéroclub, ulm, planeur, parachutisme) et constitue à ce titre un équipement original du territoire vichyssois. Dans un contexte de liaisons ferroviaires nationales insuffisantes, mais également de crise des usages de l'aérien en lien avec son empreinte carbone et la crise sanitaire, un schéma stratégique de développement de l'aéroport de Vichy Charmeil sera réalisé afin d'appréhender le devenir de cet équipement original.

Action-phare : Réaliser le contournement nord ouest de l'agglomération

Le projet de contournement nord-ouest de Vichy est la dernière phase du programme de desserte de l'agglomération de Vichy, ensemble d'opérations visant à l'amélioration de la desserte de Vichy en la reliant au réseau structurant.

Long de 12 km, ce contournement permettra de relier l'A719 au sud, au niveau d'Espinasse-Vozelle, à la N209 au nord, à Creuzier-le-Neuf. Le contournement nord-ouest de Vichy, qui vient en continuité du contournement sud-ouest et de l'A719, est un enjeu majeur pour l'agglomération vichyssoise dont les voiries locales subissent une hausse globale de trafic de transit. Ce projet, dont le montant total s'élève à 70 millions d'euros TTC, devrait être mis en service en 2025. Ce projet permettra d'accompagner le développement du site de Montpertuis.

Vichy Communauté, les communes, le Département de l'Allier et la Région Auvergne Rhône-Alpes avancent groupés pour la réalisation de cet important projet d'infrastructure routière sous maîtrise d'ouvrage de l'Etat.

Action-phare : Participer activement à l'amélioration de la couverture mobile dans le secteur de la Montagne Bourbonnaise

La couverture en téléphonie mobile en Montagne Bourbonnaise apparaît aujourd'hui insuffisante notamment par rapport à l'ambition touristique affichée par l'agglomération dans ce secteur. Il existe aujourd'hui une dizaine de pylônes mais le relief représente une réelle contrainte pour une bonne réception. L'agglomération, avec les communes membres, souhaite participer activement à l'amélioration de la couverture mobile notamment en rencontrant régulièrement les opérateurs téléphoniques et en facilitant l'implantation de nouveaux pylônes dans le cadre du New Deal. Les

services de la Préfecture et du Département de l'Allier sont partenaires de cette opération portée par l'agglomération.

S'affirmer comme spot national de l'excellence omnisports

Positionner le territoire communautaire comme partie prenante des JO 2024

La candidature, et l'obtention du label Terre de Jeux 2024 par Vichy Communauté constitue une suite logique aux nombreux investissements dans les équipements sportifs portés par la collectivité, depuis des années. L'animation de ce label, le positionnement comme Centre de Préparation des Jeux et le label Génération 2024 du ministère de l'éducation nationale seront l'occasion pour l'agglomération de poursuivre son action avec les acteurs sportifs locaux pour développer la pratique sportive, et permettra d'optimiser localement l'héritage des Jeux de Paris. Il ne s'agit pas d'investir uniquement pour les JO, mais bien d'optimiser ces investissements pour qu'ils servent sur le temps long. Ainsi, la modernisation des équipements du Parc Omnisports Auvergne Rhône-Alpes et du CREPS à échéance 2024 perdureront au-delà des JO, au service de la pratique sportive des vichyssois ou de délégations sportives attirées par la qualité des infrastructures.

Accueillir des événements d'envergure

Forte de l'expérience capitalisée avec le Label Terre de Jeux 2024 et prenant acte du succès grandissant de l'Ironman organisé chaque année, Vichy Communauté souhaite accueillir régulièrement des événements d'envergure, sportifs ou autres. Nous pouvons citer d'ores et déjà l'accueil des Global Games en 2023 à Vichy, plus grande compétition internationale de sport adapté. Ces manifestations sont en effet source de retombées économiques importantes pour les hôtels, restaurants et commerces du territoire, et constitueront un complément intéressant au thermalisme. Elles véhiculent par ailleurs l'image d'un territoire dynamique et festif, totalement cohérent avec le niveau des équipements de la ville.

Accueillir des délégations internationales

En tant que Centre de Préparation des Jeux, Vichy Communauté et le CREPS Auvergne Rhône-Alpes pourront accueillir les sportifs en préparation dans 40 disciplines olympiques et paralympiques parmi lesquelles l'aviron, le canoë kayak, le saut d'obstacles, le tir à l'arc, le cyclisme... Le niveau des équipements sportifs et la capacité d'hébergement ont permis au territoire vichyssois de décrocher ce label et de se faire connaître comme l'un des premier centre de préparation omnisports en France. Il s'agit désormais de faire ses preuves et d'apprendre de cette expérience, pour que Vichy Communauté devienne une terre de référence pour les sportifs de haut-niveau, au-delà de l'échéance des jeux olympiques de 2024.

Action-phare : Moderniser les équipements sportifs du centre omnisports AURA Vichy

Situé en bordure du lac d'Allier, à 5 mn du centre-ville, les 150 ha du centre omnisports permettent aujourd'hui la pratique d'une soixantaine de disciplines sportives, dont 27 olympiques, avec des équipements couverts ou en plein air homologués par la Fédération française handisports. L'ampleur de ces équipements, l'ambition d'excellence attachée à leur valorisation économique et touristique, imposent de les maintenir en bon état, de les moderniser et d'en développer le rayonnement et la fréquentation, tout en profitant au milieu sportif local et au développement du sport pour tous. La modernisation des équipements du Parc Omnisports Auvergne Rhône-Alpes à échéance 2024 comprend la construction d'un nouveau bloc de vestiaires, d'une nouvelle halle 44 x 44, d'un vestiaire professionnel, d'un pôle d'athlétisme couvert et la rénovation des terrains de sports pour un montant de plus de 20 Millions d'Euros.

916 caractères

Action-phare : Développer le e-sport

L'électronic sports (ou sport électronique) désigne la pratique sur internet d'un jeu vidéo seul ou en équipe, par le biais d'un ordinateur ou d'une console de jeux vidéo. Tant dans l'évènementiel (organisation de tournois), la formation, ou l'apprentissage, la thématique e-sport séduit de plus en plus de collectivités notamment au regard des actions en faveur de la jeunesse mais également par rapport à l'éventail des métiers « numérique » autour de cette thématique et de son écosystème. La dimension économique du secteur, sa relation avec la jeunesse, les potentialités en termes de formation autour du numérique, mais aussi le marqueur territorial « innovant » peuvent constituer de réelles opportunités pour le territoire de Vichy Communauté. Pour toutes ces raisons, l'agglomération vichyssoise souhaite réfléchir au développement du e-sport sur son territoire.

Affirmer l'identité estudiantine de notre territoire

Fédérer les acteurs de l'enseignement public et privé au sein de l'entité Vichy Campus

Vichy Campus regroupe l'ensemble des formations universitaires dispensées sur le territoire de l'agglomération de Vichy, que ce soit au Pôle universitaire, dans les écoles spécialisées ou les lycées. À travers cette stratégie, Vichy Communauté souhaite améliorer la lisibilité de son offre universitaire afin de la rendre plus attractive. Accueillir davantage d'étudiants donne en effet des perspectives de croissance démographique sur le court terme (pendant le temps des études), et sur le long terme si les étudiants s'attachent au territoire et y trouvent leur premier emploi. Vichy Communauté souhaite pour cela créer un écosystème agréable et bienveillant pour les étudiants tout d'abord en ancrant et portant la stratégie Vichy Campus "un territoire, un campus, des étudiants", en animant le réseau et en fédérant des actions communes aux différents partenaires du pôle universitaire.

Développer l'enseignement supérieur et la recherche afin d'atteindre l'objectif de 4 000 étudiants en 2035

De 1 510 étudiants en 2016 à 2 900 étudiants en 2019, la population étudiante de Vichy a presque doublé en quatre rentrées. Cet afflux soudain d'étudiants a été voulu par la collectivité qui a su mettre en avant ses atouts, son cadre de vie, la qualité de ses équipements sportifs, sa "taille humaine". Sa proximité avec Clermont-Ferrand a fait le reste, lui permettant de capter des formations que le site clermontois ne pouvait plus accueillir. L'agglomération souhaite poursuivre cette croissance, et se donne un objectif de 4 000 étudiants en 2035. Cette ambition passe par un accompagnement des partenaires de Vichy Campus pour les aider à se développer, et par la recherche de nouvelles formations. La collectivité souhaite également créer des partenariats avec les universitaires et le monde de l'entreprise pour développer la recherche sur le territoire vichyssois. Enfin, Vichy Communauté s'attachera à identifier des réserves foncières à proximité du campus universitaire afin de permettre l'installation de ces nouvelles formations.

Développer une offre de service à destination de tous les étudiants de Vichy Campus

Pour permettre aux étudiants de bénéficier de tous les attraits du territoire vichyssois et de s'y sentir bien indépendamment de leurs revenus, Vichy Communauté portent des actions visant à leur faciliter la vie au quotidien. Ainsi, la structuration d'une offre de soins spécifique permettra aux étudiants de se soigner dans de bonnes conditions, et l'identification d'un acteur social dédié facilitera leur prise en charge sociale. Le Point d'Information Jeunesse sera soutenu pour

développer des actions relatives à l'offre de jobs pour les étudiants. Enfin, Vichy Communauté leur facilitera l'accès à la culture et aux sports et espère créer une dynamique d'offres commerciales en faveur des étudiants. Par ces actions, l'intercommunalité espère fidéliser les étudiants et leur donner envie de rester sur place, après leurs études.

Créer des liens entre monde de la formation et de l'entreprise

Parce que le meilleur moyen d'ancrer un étudiant sur son territoire d'étude est de lui trouver un emploi, Vichy Communauté souhaite rapprocher formations universitaires et monde de l'entreprise. Pour cela, l'agglomération essaiera de faire venir sur le territoire des formations en adéquation avec les besoins de main d'œuvre des entreprises et filières locales. Une autre série d'actions s'attachera à faciliter l'accès aux stages et à l'emploi pour les étudiants : accompagnement à la recherche de stages sur le territoire de l'agglomération, soutien à l'alternance et à l'apprentissage, création d'une bourse de l'emploi étudiant, des jobs d'été... Un étudiant qui travaille sur place est un étudiant qui vit sur place : l'agglomération souhaite donc utiliser l'emploi pour inciter les étudiants à s'installer durablement sur le territoire.

Soutenir et accompagner un partenaire historique : le CAVILAM

Créé en 1964, sous l'impulsion des Universités de Clermont-Ferrand et de la ville de Vichy, le CAVILAM, Centre d'Approches Vivantes des Langues et des Médias accueille chaque année plus de 5 000 stagiaires et étudiants étrangers de plus de 120 nationalités, pour suivre des cours de français et des formations pour professeurs. La crise sanitaire liée à la COVID-19 et les restrictions de circulations internationales qu'elle a engendrées a fortement perturbé le fonctionnement du CAVILAM. Pourtant ce partenaire historique fait totalement partie du paysage universitaire vichyssois et il convient de le soutenir et de l'accompagner quand la crise sera passée, en lui garantissant l'accès à des espaces de formation et de travail adaptés à ses besoins.

Action-phare : Ancrer et porter la stratégie Vichy Campus (Un territoire, un Campus, des étudiants)

Afin d'ancrer le concept "un territoire, un Campus, des étudiants", Vichy Communauté souhaite fédérer tous les acteurs de la formation post-bac, privés comme publics, autour d'un projet de développement commun. Ce développement sera facilité par des conditions d'accueil qualitatives et homogènes de l'ensemble des étudiants. Il faut donc que tous les partenaires de la formation supérieure qui souhaitent œuvrer ensemble, se regroupent sous la dénomination de Vichy Campus et définissent les services communs qui doivent être mis en place, afin que notre territoire soit attractif pour les étudiants et leur famille. Des relations contractuelles seront créées afin d'établir les modalités de financement de ces services communs. Une communication pilotée par Vichy Communauté et l'ensemble des partenaires de "Vichy Campus" doit également être mise en place.

Action-phare : Construire une offre sanitaire répondant aux besoins des étudiants

Tous les étudiants de notre territoire n'ont pas aujourd'hui accès à la même offre de soins. Cette offre de soins n'est par ailleurs pas en adéquation avec les besoins des étudiants, même ceux de l'Université Clermont Auvergne (UCA). Il pourrait donc être envisagé d'augmenter le temps de travail de l'infirmière actuelle, financée par l'UCA, et de recruter une deuxième infirmière afin d'avoir à Vichy l'équivalent d'1,5 équivalent temps plein, ainsi que de permettre un accès à la médecine générale et à des spécialistes. Les modalités de cet accès aux soins sont encore à préciser, mais il pourrait se faire soit directement avec des partenariats à mettre en place avec les professionnels du territoire, soit en télé-consultation. Pour ce projet, l'agglomération s'appuiera sur les membres de Vichy Campus, les médecins, les spécialistes, les services de l'ARS et les mutuelles étudiantes.

892 caractères

Action-phare : Identifier des réserves foncières à proximité du campus universitaire afin de permettre l'accueil de nouveaux étudiants

Vichy Communauté a pour ambition d'accueillir 4 000 étudiants en 2035. Pour cela, outre le développement de l'offre de formation des établissements privés d'enseignement supérieur et de l'Université Clermont Auvergne, une prospection de nouveaux acteurs de formation devra être réalisée. Il est donc nécessaire d'identifier les réserves foncières disponibles ou pouvant se libérer à court et moyen terme à proximité du pôle universitaire afin d'accompagner au mieux nos partenaires et de faciliter leur développement ou leur installation. Il reviendra bien entendu aux établissements de louer ou d'acheter les locaux occupés. A titre d'information, les prévisions d'effectifs à la rentrée 2023 sont de 3 040 étudiants

Faire de Vichy Communauté un living lab territorial du numérique

Miser sur la data

Le living lab ou « laboratoire vivant » est une démarche d'innovation participative incluant l'utilisateur dans le processus de création, au côté des acteurs publics ou privés (collectivités, entreprises, associations, laboratoires de recherche...). En s'affichant comme laboratoire vivant d'expérimentations sur les usages numériques de demain, Vichy Communauté positionne le numérique comme un vecteur de développement indispensable, ce qui suppose que les infrastructures du territoire soient rapidement à la hauteur. L'agglomération souhaite dès maintenant capitaliser sur la richesse des données numériques individuelles, au premier rang desquelles les données d'usage des services publics (flux de circulation, stationnement par exemple). Toute la connaissance qui peut remonter des territoires, sur la façon dont ils vivent, agissent,... est précieuse et constitue une richesse tout d'abord pour adapter l'offre de services publics aux besoins, mais également pour les entreprises numériques qui vivent de la data et doivent les acheter. La collecte des données d'aujourd'hui sera la richesse de demain.

Miser sur l'apprentissage numérique

En se revendiquant "living lab territorial du numérique", Vichy Communauté affiche de fortes ambitions et souhaite que le numérique soit une technologie accessible facilement partout et pour tous. Ainsi, chaque habitant et entreprise de l'agglomération doit pouvoir trouver un fab-lab, un tiers-lieux près de chez lui. Il en va de l'attractivité et de la vitalité du territoire de Vichy Communauté. Dans le même temps, des formations aux codages seront proposées aux jeunes de l'agglomération dès le plus jeune âge, afin de les sensibiliser à cette compétence qui sera demain indispensable. Au cours des dix prochaines années, près de 1,4 million d'emplois en programmation informatique seront à pourvoir. Dans le même temps, seulement 400 000 diplômés sachant coder sortiront des écoles.

Déployer la numérisation des services au public

Les services publics proposés par la collectivité doivent eux-aussi jouer davantage la carte du numérique mais cette numérisation doit se faire dans un objectif d'amélioration des services rendus aux usagers, sans perte de lien social. Il s'agit de proposer de nouveaux outils aux administrés sans déshumaniser le service rendu. La fracture numérique reste une réalité dans des territoires encore mal desservis par les infrastructures numériques et pour une population pas toujours formée et familiarisée à cette technologie : la collectivité veillera à proposer une offre de service numérique en complément de l'offre existante, et non pas en remplacement de celle-ci.

Collaborer avec les entreprises

Alors que les grandes entreprises ont appréhendé depuis longtemps le virage du numérique, des pans entiers du monde économique et notamment les petites et très petites entreprises restent encore trop éloignées de ces usages. Ce retard constitue un handicap certain pour produire et être compétitif dans le monde de demain. Vichy Communauté souhaite agir pour réduire la fracture numérique dans ces métiers éloignés du numérique. L'angle d'accroche porté par la collectivité est la création d'un fond dédié à l'innovation numérique dans les activités identitaires du territoire telles que le tourisme, le sport, la santé, le thermalisme... afin de les accompagner à franchir le cap du numérique et à intégrer cette nouvelle technologie dans leurs pratiques quotidiennes.

Action-phare : Collecter et valoriser les données numériques sur les infrastructures publiques

La thématique de la data est au cœur de la transformation numérique et de la « ville intelligente ». Les données issues du territoire sont de plus en plus nombreuses et variées et les collectivités sont d'autant plus concernées que ce sont sur leur territoire que ces nouvelles données sont produites. La collectivité a l'enjeu de gérer la donnée territoriale comme un bien commun, et d'organiser la collecte des données importantes pour la connaissance et le pilotage du territoire, d'assurer une maîtrise publique de ces données, ainsi que le partage équitable et respectueux des politiques publiques avec les différents acteurs publics et privés.

Affirmer Vichy Communauté comme un territoire d'innovation, de talent et de développement au service de l'emploi

S'inscrire dans une reconquête industrielle et vertueuse

Bien que peu connu, le caractère industriel du bassin d'emploi vichyssois est réel. Vichy Communauté souhaite s'appuyer sur ses industries pour accroître son attractivité et créer des emplois dans ce secteur. Des efforts ont déjà été faits pour améliorer les zones d'activités économiques et séduire les chefs d'entreprises. Il faut les poursuivre et dynamiser les pôles d'accueil économique en les requalifiant et les hiérarchisant : la création d'un schéma d'accueil des entreprises permettra de s'entendre sur ce qu'il convient de faire où et avec qui, en matière d'implantation et d'environnement économique. Dans cette stratégie, le site de Montpertuis est positionné comme site d'accueil de l'innovation industrielle et doit à ce titre être promu, connecté et aménagé pour être à la hauteur des enjeux. L'agglomération souhaite par ailleurs porter une filière bois pour la construction afin de valoriser cette ressource locale : les forêts de la Montagne bourbonnaise sont de qualité et doivent être mises au service du développement industriel du territoire. Vichy Communauté accompagnera également les entreprises du territoire dans leur adaptation aux exigences du développement durable. Enfin, il conviendra de créer un réseau de performance économique territorial pour le développement et la prospection des entreprises, en synergie avec Vichy Communauté Développement.

Miser sur le savoir et les talents : accès et adéquation de la main d'oeuvre disponible avec les besoins présents et futurs des entreprises

Vichy Communauté souhaite accompagner les entreprises qui créent de l'emploi et qui innovent en leur permettant de recruter localement les talents nécessaires à leur développement. Le focus est à mettre à la fois sur les métiers en tension et sur les métiers de demain, tous pourvoyeurs d'emplois, pour qu'ils deviennent à terme des vecteurs d'attractivité économique. La maroquinerie de luxe, la maintenance industrielle, l'hôtellerie et la restauration sont régulièrement à la recherche de main d'oeuvre qualifiée et ont du mal à recruter : Vichy Communauté doit faire en sorte que les filières de formation qui s'installeront sur le territoire soient en articulation avec les besoins de ces entreprises. Pour cela, la Communauté d'Agglomération souhaite déployer des plateaux techniques de formation sur le territoire, pour les métiers en tension. Des centres de formation et d'apprentissage seront créés en lien avec les métiers du digital. Enfin, Vichy Communauté souhaite stimuler l'esprit entrepreneurial, en développant et en animant des lieux d'accompagnement pour les entreprises tels que des tiers-lieux, fab labs et espaces de coworking.

Action-phare : Identifier, promouvoir, connecter et aménager le site de Montpertuis comme site d'accueil de l'innovation industrielle

Le site de Montpertuis-Palazol, propriété de l'agglomération depuis le 10 novembre 2020 constitue un enjeu majeur de la dynamique de reconquête industrielle à l'échelle communautaire et métropolitaine. Ce site entend en effet devenir un espace permanent de dialogue, d'innovation et de développement, à la fois vitrine et locomotive d'un nouvel élan industriel vertueux. Compte tenu de son emprise et du caractère préservé du site, un campus industriel réunissant production, recherche et fonction support doit être imaginé afin d'éviter toute banalisation du site. En terme stratégique, la réalisation d'un plan guide apparaît comme un préalable nécessaire à tout aménagement.

Action-phare : Créer et structurer une filière bois construction valorisant la ressource forestière locale

Les différentes études conduites depuis près de 10 ans, tant au niveau national que régional, considèrent la mise en œuvre d'une filière bois dans la construction comme pouvant constituer un moteur de croissance important de la « filière bois ». Le territoire de Vichy Communauté compte tenu de son positionnement et de sa desserte, entend créer une filière bois construction au sein de son territoire afin de valoriser des essences forestières pour le moment délaissées.

La pleine maturité des plantations FFN (Fonds Forestier National - essentiellement Douglas) et les épidémies de scolytes sur les épicéas devraient redonner des perspectives pour l'exploitation du sapin pectiné et son usage en construction. La montée en puissance de l'utilisation des bois dits d'ingénierie et plus particulièrement le CLT (cross laminated timber), bois lamellé croisé, partout présent en Europe et en Amérique du Nord mais peu utilisé en France, plaide en faveur du développement d'une filière bois intégrée sur un même site industriel. Cette orientation implique la mise en place sur le bassin de Vichy Communauté d'une filière de seconde transformation à forte valeur ajoutée en aval des unités de sciages.

Action-phare : Déployer des plateaux techniques de formation sur le territoire pour les métiers en tension

Vichy Communauté accueille sur son territoire de nombreuses formations liées au thermalisme, au tourisme ou aux services à la personne. La variété d'activités des entreprises industrielles présentes sur le territoire n'a pas permis de constituer des pôles formation relatif à leur métier. La mise en œuvre de plateau technique sur le territoire permettrait de qualifier et d'anticiper les besoins en recrutement des industriels avec un focus particulier sur le domaine de la maroquinerie.

Renforcer la dynamique touristique en s'appuyant sur les patrimoines et les atouts de Vichy

S'appuyer sur la ressource en eau comme vecteur d'attractivité touristique majeure

“Vichy Reine des villes d’eaux”, telle est l’ambition aujourd’hui encore portée par la Ville de Vichy et la Communauté d’Agglomération. Si les eaux thermales ont fait la renommée et la notoriété du territoire, c’est aujourd’hui toutes les eaux du territoire que Vichy Communauté souhaite positionner comme levier de l’attractivité touristique des prochaines années. Ainsi, la mise en valeur des sources thermales et le renouveau thermal de Vichy seront soutenus, mais l’agglomération souhaite aussi miser sur le potentiel de développement touristique de ses rivières, au premier rang desquelles l’Allier, la Besbre et le Sichon. La rivière Allier est dorénavant et déjà le support d’aménagement de loisirs qui seront poursuivis, en lien avec la constitution de la voie verte, partie prenante d’un itinéraire beaucoup plus grand permettant de rallier la Loire et le Haut-Allier. La source de la Besbre et le plan de Saint-Clément seront valorisés, et la valorisation des rives du Sichon sera l’occasion de développer la liaison depuis Vichy vers la Montagne Bourbonnaise le long de l’ancienne voie ferrée du Tacot.

Faire de tous les patrimoines un levier majeur de développement

Bien que le patrimoine thermal soit dominant, Vichy Communauté ne saurait oublier la richesse de ses autres patrimoines qu’ils soient bâti, industriel, paysager, historique... Consciente du potentiel d’attractivité et donc de développement de ses différents patrimoines, l’agglomération de Vichy souhaite lancer une réflexion afin de mieux connaître et mettre en valeur les patrimoines bâtis de son territoire, ainsi que ses patrimoines immatériels. Dans un autre registre, Vichy Communauté organisera la sauvegarde des archives des communes pour approfondir la connaissance historique de ce territoire particulier, et souhaite développer un réseau de connaissance des sites médiévaux de Billy, Busset et Châtel-Montagne... Enfin, les patrimoines naturels et paysagers, supports d’activité de pleine nature, seront valorisés et préservés afin de rester attractifs pour ces pratiques sportives et de loisirs en plein essor et très recherchées.

Accroître la fréquentation touristique du territoire sur les 4 saisons

Le développement touristique du territoire passe par un allongement de la saison, de part et d’autre de la période estivale. Accueillir des délégations sportives à Vichy, en préparation des Jeux Olympiques, permettra par exemple non seulement de dépasser la saisonnalité de l’activité des hôtels et restaurants, mais également de repenser l’accessibilité des sites du territoire en période creuse. Pour cela, des efforts seront faits pour développer le tourisme urbain culturel et

patrimonial, l'offre de loisirs et de bien-être, ou encore l'accueil de congrès et de groupes qui peuvent se pratiquer en toutes saisons. De même, les sites phares et incontournables du territoire seront pérennisés et développés afin d'étoffer l'offre, et l'agglomération veillera à la bonne accessibilité de ces sites touristiques tout au long de l'année. Sur le plan des hébergements, Vichy Communauté accompagnera les porteurs de projets et leur professionnalisation, afin de fournir des prestations de qualité. Il s'agira également, pour les hôteliers et restaurateurs, de mettre en place des offres pour l'accueil hors-saison. Enfin, l'agglomération souhaite accroître les retombées liées aux résidences secondaires, redécouvertes par beaucoup d'urbains à l'occasion de la crise sanitaire. Ces occupants temporaires du territoire ont selon toute vraisemblance un réel potentiel de développement économique, à condition de leur proposer des services adaptés tels que des conciergeries ou des politiques tarifaires spécifiques

1 511 caractères

Action-phare : Connaître et mettre en valeur les patrimoine bâtis

Vichy Communauté dispose d'un patrimoine bâti a priori important mais insuffisamment connu et valorisé. Or c'est un atout pour le développement touristique ainsi que la qualité du cadre de vie et le développement économique des entreprises pouvant intervenir sur la mise en valeur de ces patrimoines. L'objectif de cette fiche opération est donc de recenser puis diagnostiquer pour mettre en valeur ce patrimoine (approfondir les recherches, préserver, rénover, en faire des supports de visites et d'animations). Toute une filière pourrait se développer en lien avec ce patrimoine, y compris en matière de valorisation digitale.

Action-phare : Développer la liaison Vichy - Montagne Bourbonnaise par l'axe du Sichon et de l'ancien Tacot

Suite à la fusion entre Vichy Val d'Allier et la communauté de communes de la Montagne Bourbonnaise, la question de la diffusion du tourisme de Vichy vers le reste du territoire se pose. Cela passe par des boucles et des itinéraires maillant le territoire. L'axe historique et naturel que constitue la vallée du Sichon et l'ancienne voie ferrée du Tacot offre une opportunité de diffuser ces flux. Les objectifs sont donc d'aménager les bords du Sichon en cœur urbain et de proposer une itinérance douce qui s'approche autant que possible de l'axe historique du Tacot, afin de mêler l'offre de mobilité à l'histoire.

Garantir une meilleure qualité de vie pour tous

Mieux-vivre

Cultiver le bien vivre ensemble, c'est avant tout prendre soin et être attentif aux autres. Aujourd'hui, plus jamais, nous devons faire société et nous rassembler autour de biens que nous avons en commun et que nous devons protéger comme un précieux capital pour demain : la solidarité entre les générations et envers les plus fragiles, l'ouverture aux autres et l'épanouissement personnel à travers la culture ou le sport, l'accès aux soins et à la santé pour tous, la possibilité de bénéficier d'une alimentation saine et de qualité... Le projet de territoire de Vichy Communauté, en lien avec les actions de solidarité du Conseil Départemental, vise un mieux vivre pour chacun, des plus jeunes aux plus âgés, en ville comme à la campagne.

Être solidaires : coordonner une politique sociale ambitieuse avec les acteurs du territoire

Favoriser l'autonomie des jeunes

Les jeunes portent l'avenir du territoire : ils doivent pouvoir trouver leur place pour grandir, s'épanouir, quitter le cocon familial et s'investir pleinement sur Vichy Communauté. Plusieurs leviers doivent être mobilisés pour réussir à se construire comme jeune adulte confiant et autonome. Vichy Communauté souhaite, tout d'abord, accompagner les parcours professionnels et d'insertion par l'emploi des jeunes pour éviter en particulier le décrochage et la précarisation des plus démunis en formation et en expérience. Accès à des stages, premières marches vers l'emploi en lien avec les acteurs économiques du territoire, dispositifs d'accompagnement des jeunes sortis du système scolaire sans diplôme, accueil d'un jeune en service civique..., l'idée est de faciliter l'entrée de tous les jeunes dans le marché du travail sur l'agglomération. En lien avec les réflexions de Vichy Communauté sur l'amélioration des conditions de vie des étudiants, l'accès à un logement décent et parfois, dans un premier temps, à un hébergement adapté constitue une seconde priorité pour faciliter une meilleure autonomie des jeunes. Enfin, pour éviter les risques de ruptures de parcours et lutter contre l'isolement de certains jeunes sur le territoire, il apparaît primordial d'affirmer la mobilité comme un levier essentiel d'émancipation des jeunes du territoire, notamment ceux résidant en zones rurales et de montagne.

Accompagner nos aînés

Bien vivre son âge, c'est être bien dans son corps et dans sa tête. C'est aussi préserver son bien-être en prenant soin de soi, et prévenir la perte d'autonomie en maintenant du lien social. Bien manger, apprendre à tout âge, se distraire, réaliser des activités physiques, adapter son logement au vieillissement, profiter du temps disponible... constituent ainsi les ingrédients essentiels d'une retraite active qu'il s'agit d'accompagner et de faciliter sur le territoire de Vichy Communauté. Cependant, en fonction de son parcours de vie et de ses conditions d'habiter, certains de nos aînés peuvent subir des ruptures et se sentir isolés. C'est pourquoi, le projet de territoire met l'accent sur trois leviers d'actions : la santé prévention, physique comme psychologique, le maintien à domicile pour tous ceux qui le souhaitent et, enfin, la lutte contre l'isolement social qui touchent de très nombreuses personnes âgées sur nos territoires urbains, périurbains, comme ruraux, notamment en ces temps de crises sanitaires.

Agir en faveur des publics précaires

Le territoire de Vichy Communauté présente des disparités de revenus et de situations sociales avec une part de ses ménages, notamment dans les poches urbaines et en secteur rural, vivant objectivement en rupture de la société, dans la fragilité, la pauvreté et/ou la solitude. La Communauté d'Agglomération n'a pas de compétence en matière d'actions sociales, mais elle vise

une meilleure équité de traitement pour tous ses habitants. C'est pourquoi, favoriser l'inclusion sociale de tous et éviter l'exclusion des plus précaires se situent au cœur du projet de territoire de Vichy Communauté. La précarité économique et l'isolement relationnel étant fortement liés, l'objectif de Vichy Communauté est d'intensifier les politiques de cohésion sociale et de solidarités existantes en jouant un rôle de facilitateur et d'impulsion dans différents domaines et auprès de différents acteurs : accompagnement dans une insertion professionnelle durable, actions en faveur de l'accès aux soins et à la santé pour tous, soutien aux familles pour disposer d'un toit. L'action de la Communauté d'Agglomération se situe essentiellement dans la connaissance des publics, mais également dans la mise en réseau des acteurs et des initiatives, notamment associatives, œuvrant déjà pour une meilleure inclusion sociale des publics vulnérables en situation d'abandon, d'exclusion et de rejet. L'objectif fixé par Vichy Communauté est, ainsi, d'éviter un risque de fracture sociale et d'assurer la cohésion d'ensemble de la Communauté d'Agglomération.

Mener une politique d'accueil des gens du voyage s'intégrant dans le schéma départemental

La réalisation et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage est une compétence de la Communauté d'Agglomération depuis sa création en 2002. En articulation avec les réflexions issues du schéma départemental d'accueil des gens du voyage en cours d'élaboration (2021-2027) et en lien avec le Programme Local de l'Habitat (PLH) 2019-2025, le projet de territoire de Vichy Communauté comprend trois leviers prioritaires. Il s'agit, tout d'abord, de maintenir et de renforcer le partenariat contractuel avec la CC de Saint-Pourçain, Sioule, Limagne pour l'accueil de petits groupes de circulant sur l'aire de Saint-Pourçain. L'objectif est ainsi de mutualiser, avec les intercommunalités voisines, les capacités d'accueil des gens du voyage à l'échelle de l'arrondissement de Vichy. Il s'agit, ensuite, pour Vichy communauté de répondre à la demande d'accueil temporaire et exceptionnelle des très grands passages par l'extension de l'aire de Charmeil afin de pouvoir accueillir les très grands rassemblements (>80 caravanes). Enfin, Vichy Communauté a pour objectif d'accompagner la sédentarisation des familles de voyageurs installées depuis longtemps sur son territoire, en recensant leurs besoins, mais également en expérimentant l'aménagement d'un terrain familial locatif.

Mettre en relation les différents acteurs de la solidarité afin de créer de la cohérence dans le déploiement de projets citoyens et solidaires, sur l'ensemble du territoire

Le champ de l'action sociale n'est pas une compétence actuelle de l'agglomération et son déploiement sur Vichy Communauté reste donc à inventer. Le projet de territoire est l'occasion de poser un cadre de cohérence et de mobilisation pour tous les acteurs de la solidarité - institutionnels, associatifs, ou citoyens - impliqués auprès de différents publics. De nombreux chemins existent en matière de prise en charge individualisée des habitants dans leurs besoins spécifiques d'accompagnement. Le risque principal est donc l'atomisation des dispositifs d'aide avec des coupures territoriales ou encore une fragmentation des prises en charge. Pour éviter ces cloisonnements, le projet de territoire de Vichy Communauté vise déjà à mieux connaître les besoins des publics, mais également à mettre davantage de liens et de synergies entre les projets

citoyens et solidaires déployés localement. Faire connaître et mettre en commun ce qui existe déjà sous forme d'annuaire afin de créer du dialogue entre les services, mais, également, envisager un cadre partagé, continu et intégré de solidarité à l'échelle de l'agglomération sous forme de Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) constitue des objectifs forts du projet porté par Vichy Communauté.

Action-phare : Vers la Création d'Un Centre Intercommunal d'Action Sociale(CIAS)

texte "action-phare" : 1 700 caractères (espace compris) par action

Le manque de proximité de l'action sociale pour certains habitants de notre territoire engendre un manque d'équité. Un travail de diagnostic des besoins des habitants et des communes est donc à mener afin d'envisager ensemble une organisation qui permette de répondre au mieux aux problématiques sociales du territoire. Une première étape a été lancée par le Département et les communes de Cusset, Bellerive et Vichy. Ces derniers ont missionné un cabinet d'études qui devra élaborer plusieurs scénarios d'organisation territoriale de l'action sociale sur les territoires concernés. Une seconde étape sera d'intégrer toutes les communes de l'agglomération qui le souhaitent dans cette organisation.

Action-phare : Favoriser une proximité sociale : formation des élus des communes rurales et des secrétaires de mairie

Face au manque de proximité de l'action sociale pour certains habitants de notre territoire, pouvant engendrer un manque d'équité, une étude liée à l'efficacité des politiques sociales et à l'organisation des différents acteurs sociaux de notre territoire est en cours. Cette action de Vichy Communauté vise à donner des pistes de réflexion pour améliorer l'efficacité des politiques publiques sociales. En amont, tous les maires des communes de Vichy Communauté devront être rencontrés afin de connaître leurs difficultés et leurs besoins ; et de réfléchir avec eux à une organisation plus en adéquation avec les attentes de leur population. Une des pistes de travail est sans doute de créer un relais au sein des communes rurales entre les habitants et les acteurs sociaux dont les permanences se tiennent en cœur d'agglomération. Un volet formation devrait ainsi être mis en place.

Promouvoir la culture et les activités de détente et de loisirs

Faire de la culture un levier d'attractivité et de développement du territoire

La culture est un axe fédérateur du projet de territoire de Vichy Communauté, au croisement des logiques de solidarité, de proximité et de mieux vivre ensemble. L'ambition culturelle de Vichy Communauté est de continuer à travailler en proximité, mais également de changer d'échelle pour en faire un marqueur puissant de son attractivité et de son développement, au même titre que le sport ou le tourisme. Il s'agit, pour cela, de s'appuyer sur la dynamique forte impulsée par le pôle d'excellence du Conservatoire artistique de Vichy Communauté, pour développer des partenariats et une mise en réseau à envisager à différentes échelles : communale et communautaire, mais également départementale (avec Montluçon) et métropolitaine en lien avec le Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) de Clermont Auvergne Métropole. La création de "classes préparatoires" ou encore l'accueil d'élèves en formation sera une illustration concrète de cette mise en réseau. Par ailleurs, l'organisation de grands événements, tels que la candidature à la Capitale Européenne de la Culture avec "Clermont-Massif Central" ou encore la labellisation UNESCO, seront de nature à favoriser les échanges inter-culturels et sportifs, à exacerber l'effervescence européenne et galvaniser l'énergie créative du territoire.

Faire de la culture et du sport un outil de solidarité du territoire

La culture, comme le sport, ouvrent au partage et au vivre ensemble. L'objectif du projet de territoire de Vichy Communauté est de s'appuyer sur les pratiques culturelles et sportives du quotidien, déployées sur tout le territoire, pour favoriser les échanges entre les générations et permettre une inclusion de tous les publics. Des actions spécifiques sont donc prévues afin de sensibiliser les publics parfois éloignés des pratiques, faciliter l'accès pour tous, mais également adapter les pratiques à tous les âges, tous les niveaux et toutes les disciplines : enfants et très jeunes publics en partenariat avec les Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) et les crèches de Vichy Communauté, adultes, troisième et quatrième âges, Handimusic et Handisport au service de l'inclusion...

Accompagner le développement personnel grâce à la culture et au sport

Les enjeux de bien-être, qu'il soit physique comme mental, incluent nécessairement un épanouissement personnel des habitants par les arts et le sport. L'objectif est de promouvoir et de développer les actions culturelles et sportives en direction de tous les publics et sur l'ensemble du territoire communautaire. Les lieux emblématiques de pratique du territoire, tels que le

Conservatoire ou encore l'Opéra, doivent davantage s'ouvrir au plus grand nombre et viser à offrir de meilleurs services de proximité aux publics. Ils doivent, également, se décloisonner et résonner sur l'ensemble du territoire par le maillage qu'ils peuvent offrir. Leur pérennisation et leur renouvellement en dépendent. Plusieurs actions sont prévues pour permettre de diversifier l'offre sportive et culturelle : partenariats associatifs et scolaires, tournées et itinérances, aménagement de nouveaux équipements ou rénovation de locaux existants. Cette démarche autour d'un maillage territorial à renforcer inclut notamment une réflexion sur la lecture publique. Elle s'intègre, également, en articulation avec les espaces de pleine nature de la Montagne Bourbonnaise et de la rivière Allier qui peuvent devenir des supports pour des activités ludiques, conviviales ou même méditatives, pour tous les publics.

Action-phare : Rénovation de l'école de musique de Saint-Yorre pour un meilleur service de proximité

Dans le cadre du transfert de compétence de l'enseignement musical à Vichy Communauté et à la fusion des conservatoires, des sites de proximité ont été maintenus : Bellerive-sur-Allier, Saint-Yorre et Saint-Germain-des-Fossés. Le site de Saint-Yorre est vieillissant et nécessite une rénovation afin d'accueillir dans de bonnes conditions les élèves, à l'instar des autres sites d'enseignement musical de l'agglomération.

Action-phare : Développer la seconde spécialité du conservatoire "Arts de la scène", développer un partenariat associatif pour la danse

Le conservatoire d'agglomération est un conservatoire à rayonnement départemental. Afin de conserver ce classement, qui permettra un rayonnement plus largement sur le territoire et l'obtention de subventions plus importantes du Département, il est nécessaire de mettre en place dès la prochaine rentrée une deuxième spécialité, et ainsi d'ouvrir une classe de théâtre. Par ailleurs, la stratégie de l'établissement ayant été développée autour des arts de la scène, l'enseignement de la danse sera également présent grâce à un partenariat avec le milieu associatif.

Action-phare : Capitaliser sur les activités de pleine nature (APN) en Montagne Bourbonnaise pour faire venir des pratiquants de tous âges, tous niveaux et multi disciplines

L'offre en activités de pleine nature (APN) du territoire a beaucoup évolué ces dernières années. Le territoire de Vichy Communauté dispose aujourd'hui d'une offre et d'infrastructures APN, publics comme privés, de qualité, qui répondent aux exigences des usagers et des fédérations. Le territoire a, également, la chance de pouvoir compter sur la présence de plusieurs professionnels reconnus dans l'encadrement de sportifs de haut niveau. Forts de ces atouts, Vichy Communauté pourrait proposer des stages de perfectionnement pour sportifs outdoor en s'appuyant sur les infrastructures de pointe du cœur d'agglomération (CREPS, ...) et sur les environnements favorables à la pratique en Montagne Bourbonnaise. Il est, par ailleurs, primordial pour Vichy Communauté de valoriser l'offre et mettre à disposition l'information autour des APN. A ce jour, à

l'échelle du territoire, aucune communication APN n'est accessible (site internet, documents, ...), sauf pour les chemins de randonnée PR. Aucun produit APN n'est également promu. L'offre est également peu visible sur les plateformes internet spécialisées APN. Un site internet semble donc indispensable pour remplir cette fonction. La stratégie générale de communication autour des APN est à dessiner en prenant garde de ne négliger aucune cible. La commercialisation de produits, notamment nouveaux en lien avec le programme d'accompagnement de Design de l'offre proposé par la région Auvergne Rhône-Alpes, est aussi une étape importante dans la visibilité de l'offre APN sur Vichy Destinations et Vichy Communauté.

Développer et renforcer le Contrat Local de Santé, en veillant à réduire les inégalités territoriales et sociales

Ouvrer pour un environnement favorable à la santé

La santé est une préoccupation majeure, qui fait depuis quelques années partie des priorités de la Communauté d'Agglomération. Vichy Communauté est un territoire à fort potentiel d'innovation et d'expérimentation en matière de santé. En faisant du thermalisme un atout santé au service de tous ses habitants, ou encore à travers le partenariat développé plus récemment avec l'Université Clermont Auvergne (UCA) sous le concept de "city lab", la Communauté d'Agglomération déploie des projets de santé publique pour le plus grand nombre en associant chercheurs, entrepreneurs, start-ups, mais également citoyens et monde associatif. Le but est d'intégrer la dimension santé, dans le sens global du terme, dans les réflexions et le pilotage des projets développés par Vichy Communauté en lien avec ses objectifs de promotion de l'activité physique pour lutter contre la sédentarité, de développement de mobilité innovante et d'accompagnement des populations les plus fragiles, telles que les personnes vieillissantes. Les espaces de pleine nature de la montagne Bourbonnaise et de la plaine constituent, à titre d'exemple, des spots favorables à l'activité physique de nos habitants à aménager et promouvoir dans cet objectif.

Développer l'offre de soin, son maillage et son organisation

En déclinaison du Contrat Local de Santé (CLS) signé en octobre 2019 et porté conjointement par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes et Vichy Communauté, le territoire démontre sa volonté d'agir en faveur du bien-être et de la pleine santé de ses habitants. L'égal accès à une offre de soin de qualité, maillée sur l'ensemble du territoire, est une priorité du projet de territoire. En fonction des besoins du territoire et des tensions observées sur certains soins, l'offre doit être renforcée ou diversifiée par l'accueil de professionnels de santé lorsque cela est envisageable, notamment en exercice regroupé, ou par le développement de nouvelles formes de soins, telles que la télémédecine dès lors qu'elle est accompagnée et encadrée. Il s'agit, pour la Communauté d'Agglomération, de favoriser, d'accompagner et de structurer le parcours de santé, notamment pour les publics spécifiques. Cette offre de soin participe pleinement de l'attractivité du territoire.

Favoriser l'accès aux soins pour tous et en continu

Les déterminants sociaux de la santé sont les circonstances dans lesquelles les individus naissent, grandissent, vivent, travaillent et vieillissent, ainsi que les systèmes mis en place pour faire face à la maladie. Ces déterminants sont une des causes des inégalités observées sur le territoire et doivent à ce titre être appréhendés pour limiter une aggravation des écarts ou des fractures entre

territoires. C'est pourquoi, dès le plus jeune âge, mais également lors de l'adolescence et plus tard, il convient d'agir en faveur d'une meilleure promotion et prévention de la santé physique et morale. La médecine universitaire, ainsi que l'accompagnement en soin pour les jeunes et les personnes âgées en situation de vulnérabilité constituent des leviers d'action importants de Vichy Communauté pour limiter des pratiques défavorables à la santé, disposer de dépistages et de détections précoces ou, plus simplement, faire adopter les gestes qui sauvent.

Agir en faveur de la santé mentale

Au même titre que la santé générale, favoriser la bonne santé mentale de la population est un des objectifs du Contrat Local de Santé. Au-delà du renforcement du parcours de soins des personnes atteintes de troubles physiques, agir en amont de ces difficultés de manière transversale est un point important à développer. Dans ce cadre, Vichy Communauté souhaite faciliter la concertation et la coordination sur ce sujet par la mise en œuvre d'un Contrat Local de Santé Mentale. Cette mission comprend notamment l'organisation de la semaine d'information de la santé mentale qui constitue un moment privilégié pour partager, avec le grand public, de l'information de proximité sur les différentes approches de la santé mentale et aider au développement d'un réseau de solidarité, de réflexion et de soin en santé mentale.

Développer la prévention au service de la santé

Vichy Communauté est un territoire engagé depuis plusieurs années en matière de promotion et de prévention pour la santé de ses habitants. Outre l'action spécifique du City Lab développée en partenariat avec l'Université Clermont Auvergne (UCA), Le territoire développe différentes actions multithématiques en fonction des publics cibles et des besoins prioritaires identifiés sur le territoire. Il s'agit de considérer la santé, mais aussi le bien-être des habitants de Vichy Communauté comme un objectif majeur pour aujourd'hui, mais aussi dans une perspective de long terme. C'est toute la chaîne de la santé qu'il s'agit d'impacter. Ces actions de prévention santé sont à conduire de manière solidaire sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération et en association avec les nombreux acteurs impliqués dans ce domaine.

Action-phare : Structuration du parcours de santé éducatif de l'enfant et de l'adolescent (0-16 ans)

Le parcours éducatif a pour but de regrouper et de structurer les dispositifs à tous les niveaux scolaires, qui concernent à la fois : l'éducation à la santé, la prévention et la protection de la santé.

Cette opération pourrait se décliner en différentes étapes : 1) état des lieux 2) Formation des acteurs locaux au contact du public cible 3) Actions d'interventions indirectes sur l'environnement 4) Actions d'intervention directes sur les compétences et savoir-être des enfants et de l'environnement familial.

Des actions portées par la Communauté d'Agglomération en partenariat avec des acteurs du territoire sont déjà identifiées. Quelques exemples concrets peuvent illustrer la structuration du parcours de santé des jeunes : Programme Vivons en Forme (Formations santé) - Appel à projet PACAP (Petite enfance Alimentation Corpulence Activité physique) - Dispositif Classe Coubertin- Création d'un protocole de repérage des troubles de l'enfant dès le plus jeune âge

Action-phare : Faire du thermalisme un atout santé pour les habitants du territoire

Le thermalisme est une des richesses de notre territoire dont les bienfaits sur la santé sont reconnus. Longtemps associé à un public éloigné de notre territoire, il faut donc favoriser l'accès de ce milieu à notre population locale

Un travail partenarial a été amorcé notamment sur la santé au travail à travers la prévention du burn out pour les salariés et chefs d'entreprise du territoire. De manière plus globale, une offre auprès des étudiants autour de la santé et du bien être est un axe à développer.

Par ailleurs, la crise sanitaire a également permis de travailler avec la Compagnie de Vichy, sur une offre thermale dans le cadre des « covid longs ».

Action-phare : Un City Lab pour la promotion de l'activité physique et la lutte contre la sédentarité

La promotion de la santé par la pratique régulière d'une activité physique et la lutte contre la sédentarité est un enjeu majeur des politiques de santé publique. De nombreuses démarches, campagnes de sensibilisation et réaménagement des territoires voient le jour afin d'inciter la population à acquérir des modes de vie sains. Parmi elle, le City Lab a pour ambition de faire de l'agglomération de Vichy, un territoire d'expérimentation autour de la promotion de la santé par l'activité physique et la lutte contre la sédentarité.

Les objectifs sont d'observer les comportements, de recenser l'existant, d'expérimenter des programmes et outils innovants, de communiquer et sensibiliser.

A travers le City Lab, de nombreuses actions seront mises en place afin de toucher l'ensemble de la population à travers les différents contextes d'activité (au travail, à la maison, les loisirs et les déplacements).

Un budget de 200 000 € est prévu jusqu'en 2023 pour soutenir ce partenariat.

Soutenir une production et une consommation locales, saines, durables et de qualité

S'appuyer sur le PAT comme levier de la transition agroécologique des exploitations agricoles

“Manger mieux” est un objectif phare du projet de territoire qui nécessite un engagement de Vichy Communauté et de tous ses partenaires, du producteur au consommateur, sans oublier les transformateurs et les distributeurs. Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) répond à cette ambition. Son plan d'action, déployé depuis 2018, s'inscrit dans une démarche de long terme. Vichy Communauté compte aujourd'hui 400 agriculteurs sur son territoire, dont 100 exploitants qui effectuent de la vente en proximité. L'objectif est d'intensifier et de promouvoir ces productions alimentaires locales saines, durables et de qualité au bénéfice des habitants et agriculteurs du territoire. Plusieurs actions sont retenues dans le PAT couvrant tous les champs de l'alimentation : veille foncière, production et diversification pour un ancrage territorial de l'alimentation, justice sociale, éducation et santé alimentaire, sensibilisation du public, lutte contre le gaspillage alimentaire, animation de réseaux d'entreprises et de commerces pour relocaliser la vente et l'approvisionnement de la restauration collective. L'enjeu, pour Vichy Communauté, est d'accompagner et de valoriser de nouveaux modes de production agroécologiques à travers notamment un accompagnement des exploitants, mais aussi l'expérimentation sur des espaces tests et des lieux emblématiques.

Faire de la restauration collective le vecteur d'une alimentation locale, saine, durable et de qualité

Le PAT constitue une opportunité pour changer les habitudes alimentaires. La restauration collective, qu'il s'agisse des services de restauration scolaire et universitaire, des services de restauration des établissements d'accueil des enfants de moins de six ans, des établissements de santé, ou encore des établissements sociaux et médico-sociaux, est un vecteur indéniable de modification de ces pratiques alimentaires, mais aussi de structuration de toute une filière locale. La loi EGALIM comprend de nombreuses mesures pour la restauration collective : interdiction du plastique, repas végétarien, produits bio, lutte contre le gaspillage alimentaire... Elle fixe, en particulier, un objectif à l'horizon du 1^{er} janvier 2022 de proposer au moins 50% de produits de qualité et durables, dont au moins 20% de produits biologiques. Vichy Communauté entend montrer l'exemple pour appliquer les objectifs de la loi EGALIM sur l'ensemble des cantines des communes de l'agglomération et plus directement grâce à la gestion d'une Unité Territoriale de Restauration. Des études, des expérimentations et des phases de formation sont à conduire afin de tester des solutions avec les cuisiniers, gestionnaires et producteurs permettant de mettre en capacité l'approvisionnement local sur l'ensemble du territoire.

Sensibiliser les habitants à une alimentation locale, saine, durable et de qualité

Les circuits courts et de proximité favorisent un rapprochement entre producteurs locaux et consommateurs. Ils visent à limiter les intermédiaires (vente directe ou 1 intermédiaire maximum) de manière à mieux rémunérer les agriculteurs. Ils s'inscrivent, également, dans l'objectif transversal de prévention / nutrition / santé porté par Vichy Communauté, en sensibilisant les habitants aux bienfaits d'une alimentation locale, saine et de qualité. C'est pourquoi, le projet de territoire soutient les actions de sensibilisation (forum), de valorisation et de promotion (guide) des productions locales présentes sur les exploitations, les différents marchés alimentaires de l'agglomération ou dans les magasins de producteurs. Ces initiatives, qui peuvent aussi venir des citoyens, permettent de retrouver du lien et d'instaurer de la confiance entre producteurs et consommateurs.

Faire réseau auprès des acteurs de l'alimentation locale, saine, durable et de qualité

Avec le confinement, beaucoup de producteurs se sont regroupés pour vendre directement aux consommateurs. La Communauté d'Agglomération doit jouer son rôle pour mettre en relation et en dynamique les différents acteurs de la gouvernance alimentaire au sein de son territoire et déployer des partenariats à toutes les échelles, du local au global. Un réseau national des PAT existe. Le PAT de Vichy Communauté pourra, en particulier, trouver des articulations et viser une coordination avec les PAT en phase d'émergence situés à proximité. Acteurs publics institutionnels, agriculteurs et entreprises, associations, citoyens, monde de la recherche. Vichy Communauté souhaite faire réseau et jouer des alliances ouvertes avec l'ensemble des parties prenantes du système alimentaire local.

Faciliter l'accès physiquement et socialement à une alimentation locale, saine, durable et de qualité

L'accès à une alimentation saine et durable est une priorité de Vichy Communauté. Des freins socio-économiques existent encore et l'agglomération doit continuer à agir et à innover pour faciliter les accès de tous les habitants à une alimentation de qualité, rémunératrices pour les producteurs locaux. Cette accessibilité doit être d'abord sociale, c'est-à-dire viser les publics prioritaires, en situation de précarité et/ ou bénéficiaires de l'aide alimentaire. Elle a pour objet de favoriser une meilleure justice sociale à travers l'alimentation. Cette accessibilité doit être, également, physique, notamment par le développement de jardins familiaux, la création d'espaces de production en hyper centralité ou encore le maintien et le déploiement de marchés de producteurs locaux.

Action-phare : Etude et mise en oeuvre de l'unité territoriale de restauration collective - vers une unité de restauration collective exemplaire

Dans le cadre de la loi EGALIM, l'objectif est de mutualiser l'outil de la cuisine centrale de Cusset afin de produire des repas pour les Villes de Cusset, de Vichy et de Bellerive sur Allier (et éventuellement d'autres communes) dans une logique d'approvisionnement de 100 % de produits bio et/ou locaux et/ou sous signe officiel de la qualité d'ici 2026. Un montant de de 49 000 € est prévu pour la phase étude de faisabilité.

Action-phare : Créer des lieux de production agro-écologique emblématiques

Deux lieux potentiels sont identifiés pour répondre à l'objectif de production d'une agriculture plus compatible avec la transition agroécologique : la plaine agricole du Parc Naturel Urbain et la plaine alimentaire identifiée dans le PLU du Vernet. Ces espaces seront des lieux vitrines pour l'expérimentation de techniques agro-écologiques innovantes, mais représentent également des lieux pédagogiques et de sensibilisation à l'agriculture et à l'alimentation durable pour les habitants, les scolaires, ...

Développer une offre d'accueil et de loisirs intégrée et de qualité pour sensibiliser les enfants et les jeunes aux enjeux du monde d'aujourd'hui et de demain

Faciliter l'accès des familles aux différents modes de garde du territoire

Vichy Communauté accompagne aujourd'hui les familles et leurs enfants, de l'âge de 3 mois jusqu'à l'adolescence. La Communauté d'Agglomération et les 3 villes centres disposent notamment d'un Portail mutualisé, virtuel et accessible à tous, qui rassemble toutes les informations utiles concernant l'école, la cantine, les activités périscolaires et extrascolaires.

En matière de garde pour les tout-petits, plusieurs modes d'accueil sont proposés de manière à ce que chaque famille dispose d'un véritable choix : accueil ponctuel ou sur plusieurs années, accueil individuel à travers les crèches familiales et les relais d'assistantes maternelles ou accueil collectif dans des crèches, structures publiques ou privées. La principale difficulté rencontrée par la collectivité est l'anticipation des attentes et des besoins des familles de son territoire. En fonction des dynamiques démographiques, mais également des évolutions des modes de vie, de travail et d'habitat, les parents sont susceptibles d'exprimer des besoins variés et évolutifs qu'il s'agit d'appréhender au mieux. C'est pourquoi, le projet de territoire de Vichy Communauté souhaite se projeter sur 2035 en agissant sur plusieurs leviers d'action pour éviter que des enfants soient en inégalité sur le territoire : l'animation d'un réseau territorial des professionnels de la petite enfance, le maintien d'installation d'assistantes maternelles notamment sur les secteurs ruraux plus dépourvus en mode de garde, la création d'un guide de la petite enfance à destination des familles ou encore la mise en place d'un observatoire démographique pour harmoniser l'offre globale aux besoins des familles (naissances, nouveaux arrivants, départs).

Développer sur l'ensemble du territoire un accueil de qualité en centre de loisirs

Les centres de loisir de Vichy Communauté accueillent des enfants de 3 ans à 17 ans. En lien avec la Ville de Vichy qui s'est vue décerner le titre de « Ville amie des enfants » pour les années 2020-2026, la Communauté d'Agglomération souhaite promouvoir les droits de l'enfant et valoriser des actions en direction des 0-18 ans. Les structures d'accueil et de loisirs pour la jeunesse constituent des lieux privilégiés pour mettre en place des projets éducatifs ambitieux prévalant pour toutes les offres de loisirs du territoire. Vichy Communauté entend développer un maillage territorial de l'offre cohérent pour les familles et agir pour une meilleure mise en réseau des différents gestionnaires de centres de loisirs de manière à instaurer des complémentarités et de nouvelles collaborations.

Faire de nos jeunes les citoyens du monde de demain

Les jeunes doivent pouvoir s'engager s'ils veulent changer le monde. Vichy Communauté souhaite offrir à la grande jeunesse, de l'adolescent (11-16 ans) au futur adulte (16-18 ans), la possibilité d'acquérir une expérience dans le domaine de la solidarité et de la fraternité. L'objectif est d'inciter les jeunes à devenir des acteurs de leur territoire, à favoriser leur ouverture au monde, à apprendre de soi grâce aux autres. Il s'agit de préparer et de responsabiliser nos jeunes citoyens au monde de demain, un monde plus solidaire, plus collaboratif et plus durable où l'habitant/usager doit nécessairement faire sa part des choses. Les nouvelles générations doivent apprendre à se mobiliser, à vivre ensemble dans un monde numérique, à trouver leurs repères pour manger et bouger, à s'épanouir individuellement et collectivement. Il revient à Vichy Communauté de les accompagner de manière adaptée avec le réseau d'acteurs du territoire (Mission locale et Point Info Jeunes, notamment) et des dispositifs tels que le BAFA citoyens. La dynamique développée par la labellisation "Terre de jeux" de Vichy Communauté constitue une opportunité formidable pour faire vivre aux jeunes l'aventure et les valeurs de l'olympisme et du paralympisme. Mais, il faudra viser plus loin que la seule échéance de 2024 pour donner le goût de l'engagement à tous nos jeunes.

Engager nos structures d'accueil dans une démarche éco responsable

En déclinaison de la stratégie de Vichy Communauté en faveur des transitions écologiques et énergétiques, les structures d'accueil pour la petite enfance et la jeunesse doivent s'intégrer dans une démarche globale de développement durable. Chaque structure, à son niveau et selon ses possibilités, doit faire évoluer ses pratiques quotidiennes (éco-gestes), améliorer les équipements et les conditions d'accueil (exemple : suppression des perturbateurs endocriniens de nos structures) et agir par des actions pédagogiques auprès des personnels et des enfants accueillis. Un partenariat avec la cuisine territoriale incluant des réflexions sur l'alimentation et le gaspillage alimentaire est, en particulier, à conduire dans cet objectif.

Action-phare : Favoriser l'ouverture des jeunes au monde

S'ouvrir au monde, c'est découvrir de nouvelles cultures et rompre avec son quotidien. C'est aussi faire des rencontres, bousculer son mode de vie, vivre l'expérience de la diversité et de la cohésion. Vichy Communauté souhaite encourager l'ouverture d'esprit en favorisant, notamment, la mobilité nationale et internationale de ses jeunes avec ses villes partenaires liées par un jumelage. L'agglomération entend, également, s'appuyer sur les grandes dynamiques territoriales, telles que les Jeux Olympiques et le Label UNESCO, pour intégrer les jeunes dans l'émulation de ces grands temps forts. Des groupes de jeunes pourront, par exemple, se rendre à Paris pour vivre l'ambiance des JO et partager, ainsi des émotions incomparables.

Action-phare : Créer un observatoire démographique pour harmoniser l'offre globale aux besoins des familles

Combien de bébés devons-nous accueillir en 2035 ? La réponse est loin d'être simple. C'est pourquoi, Vichy Communauté souhaite créer un observatoire démographique pour recenser les naissances, mais aussi les besoins de garde des nouveaux arrivants, ainsi que les départs du territoire de manière à mieux équilibrer l'offre de garde à la demande. Cet observatoire permettra d'adapter l'offre au nombre d'enfants sur des cycles de 3 ans. Il servira, également, de catalyseur pour impliquer les organismes tutélaires en vue de disposer des données nécessaires.

Intensifier notre action contre le changement climatique

Transition

L'urgence climatique est une réalité incontestable aujourd'hui. Vichy Communauté veut agir, de manière réelle et concrète, à son niveau pour lutter contre les conséquences de ce changement climatique notamment à travers la bonne gestion de la ressource en eau, la transition énergétique, l'économie circulaire et les mobilités durables.

Promouvoir et déployer l'économie circulaire

Expérimenter une politique de gestion des déchets vertueuses

La Communauté d'agglomération Vichy Communauté assure directement la gestion de la collecte et de l'élimination des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) de trois communes : Bellerive-sur-Allier, Cusset et Vichy. Les 36 autres communes sont affiliées au Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères du Sud Allier (SICTOM SA) situé à Bayet.

Pour exercer sa compétence et afin de préserver l'environnement dans une réelle démarche de développement durable, Vichy Communauté dispose des équipements suivants :

- Une Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux appelée GAÏA (ISDND) de classe 2 pour le traitement des déchets résiduels
- Des déchetteries
- Une recyclerie
- Un centre de tri propriété de la société Val Aura filière de SITA CENTRE EST pour les déchets recyclables

Le défi est bien d'appréhender la gestion des déchets sous un angle vertueux et durable. Il faudra donc à la fois réduire les déchets au maximum mais aussi de valoriser énergétiquement les déchets produits ou stockés sur le territoire. Des opérations seront donc à mener autour de la collecte notamment des bios déchets et des déchets d'activité économique pour les détourner de l'enfouissement ou de l'incinération. Il paraît important de mener des actions de communication et de sensibilisation à destination des usagers au sujet du réemploi afin de diminuer les déchets produits.

Favoriser l'usage et les produits et savoir-faire locaux : le recours aux circuits-courts

Une valorisation efficace des déchets passe par des circuits courts, créant de la richesse à l'échelle locale. Le territoire communautaire souhaite promouvoir et déployer l'économie circulaire notamment en déployant et en mettant en œuvre une communication adaptée auprès de la restauration collective et des particuliers pour réduire la quantité de déchets. Cet objectif est clairement lié avec ceux portés par le Projet Alimentaire Territorial (PAT) et des actions spécifiques menées dans plusieurs communes de Vichy Communauté autour de la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires. L'exemple du gaspillage alimentaire semble le plus facile à explorer mais Vichy Communauté garde l'ambition de travailler sur d'autres filières de valorisation de déchets à l'échelle locale.

Action-phare : Les déchets de GAIA : une ressource

L'objectif de cette action est de faire de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) de GAIA un site vertueux de valorisation énergétique en s'engageant dans la valorisation du biométhane 100 % renouvelable (collecte puis purification de ce gaz complexe et injection du biométhane dans les réseaux de distribution de gaz).

L'ISDND serait ainsi capable de fournir des besoins en chauffage ou de faire rouler au bioGNV des bus, des poids lourds ou des bennes à ordures ménagères pour les besoins du territoire.

Elle constituerait donc un outil précieux d'aide au développement durable de notre territoire par la production d'une énergie renouvelable consommée localement et pourrait représenter un passeport pour un maillage réseau GAZ à la hauteur des ambitions TEPOS de notre territoire.

Action-phare : Expérimenter le tri sélectif hors domicile

Vichy Communauté en tant que membre de la Société Publique Locale Allier Tri œuvre pour le traitement de 100 % des emballages et des papiers produits par les Bourbonnais. Ce tri sélectif est aujourd'hui bien en place dans le cadre de la collecte des ordures ménagères. Le nouvel objectif est de déployer des solutions afin d'accélérer la progression du tri et du recyclage des emballages ménagers et des papiers graphiques et d'assurer la continuité du geste de tri partout, en toutes circonstances, pour les citoyens-consommateurs, qu'ils soient dans la rue, les parcs et jardins, sur la plage et dans les établissements recevant du public comme par exemple les salles de sport, les salles de spectacles...

Pour se faire, il est primordial que les bacs de tri se développent dans l'ensemble des lieux de consommation afin d'assurer la continuité du geste de tri, indispensable à son développement comme au renforcement de l'habitude de tri. Il pourrait être à titre d'exemple envisagé de mettre à disposition des bacs de tri sur des événements sportifs tels que l'Ironman.

En outre, cette action participera – comme celle des biodéchets – à la réduction des déchets enfouis sur l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) de GAIA, conformément aux obligations réglementaires.

Réduire l'empreinte carbone de la mobilité sur le territoire

Améliorer l'attractivité des solutions alternatives et durables

Les consommations énergétiques du territoire proviennent à 26% des mobilités. Il convient donc d'agir fortement sur les mobilités pour atteindre le double objectif de l'agglomération autour de la réduction de l'empreinte carbone et de l'autonomie énergétique. Vichy Communauté intervient déjà sur cette thématique notamment sur le transport urbain. En effet, elle a été une des toutes premières intercommunalités à passer à l'électromobilité par l'intermédiaire de quatre bus électriques opérant sur la ligne A du réseau de bus urbain depuis novembre 2018. Les bus permettent, à titre d'illustration, d'économiser 180 tonnes de CO2 par an et de limiter fortement l'émission de gaz à effet de serre.

L'agglomération souhaite continuer dans cette voie en explorant, expérimentant et en imposant le recours aux énergies "non fossiles" émergentes. Cela passe par exemple par la volonté d'acquérir de nouveaux bus électriques qui pourront être déployés sur d'autres lignes. L'agglomération participera activement à la construction de nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques sur l'ensemble des 39 communes. Outre cette mobilité électrique, elle souhaite également être attentive à l'émergence de la filière hydrogène ou GNV.

Vichy Communauté et ses communes membres souhaitent développer fortement la pratique du vélo sur son territoire en aménageant de nouveaux itinéraires cyclables sécurisés et de continuer le maillage territorial en partant du cœur urbain. L'agglomération dispose actuellement de 70 kms de pistes cyclables et peut légitimement se fixer comme objectif d'en disposer de plus de 100 kms à horizon 2035. Elle serait clairement identifiée comme une agglomération référente en matière de vélo dans la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Innover pour palier à l'inefficacité constatée de la seule action publique en zone peu dense

Vichy Communauté propose, depuis de nombreuses années, Mobival, le service de Transport à la Demande de Vichy Communauté qui rassemble onze lignes directes. Avec plusieurs milliers de voyages et plus de 1200 adhérents, Mobival est devenu indispensable pour de nombreux usagers, qui l'utilisent pour faire leurs courses, rendre visite à leur famille, ou encore pour des rendez-vous médicaux. Cependant l'agglomération a bien conscience que ce service doit être renforcé et renouvelé pour répondre aux besoins de mobilité des zones peu denses. Il conviendra donc d'innover et d'expérimenter avec des partenaires privés afin de trouver les solutions de mobilités adaptées à différents publics.

Action-phare : Déployer un schéma cyclable efficace en coeur d'agglomération privilégiant la fonction déplacement au bénéfice du report modal

Les perspectives de développement de la pratique du vélo dans le cœur de l'agglomération vichyssoise sont exceptionnelles. Périmètre de "courtes distances", absence de relief prononcé et climat propice sont autant de facteurs favorables à l'émergence de la "petite reine". Notre territoire doit se donner l'ambition de devenir une référence cyclable à l'échelle régionale. Le schéma cyclable à construire vise à privilégier la fonction "déplacement" en garantissant sécurité, continuité et rapidité. Le choix et la priorisation des tronçons à aménager tiendra compte des opportunités liées au calendrier de réaménagement des axes routiers départementaux afin de garantir un juste équilibre entre la qualité des aménagements à prévoir et la viabilité financière de leurs coûts.

L'objectif affiché est donc de consacrer 4 Millions d'Euros entre l'agglomération et ses communes membres sur la période de 2021 à 2025 pour continuer d'aménager des pistes sécurisées pour la pratique du vélo.

Action-phare : Mêler actions publique et privée pour maximiser les solutions de déplacement en zone peu dense

Condition sine qua non de l'efficacité des solutions de transport en commun classiques, la densité de population fait, par nature, défaut en zones dites "plus rurales". Pour autant, la "campagne" constitue l'essentiel de notre territoire et les freins liés à la mobilité y sont réels et préjudiciables. Lancés dès 2005 sur le territoire communautaire, les services TAD ont, certes, amélioré l'autonomie des séniors et des Personnes à Mobilité Réduite mais restent inefficaces pour les actifs, les jeunes et les personnes en recherche d'emploi. Le déploiement des futures solutions de mobilité en secteur peu dense devront s'appuyer sur le développement des outils numériques en évitant la fracture numérique, sur l'initiative citoyenne en relai de la coordination publique et sur le concept expérimental afin de garantir la modularité et la souplesse nécessaires. Enfin, la question de la mobilité en zone peu dense est un enjeu transversal à l'échelon communautaire : compétente dans les domaines de la planification spatiale (urbanisme et aménagement, de l'habitat, du développement économique l'intercommunalité doit agir sur l'ensemble des paramètres de la mobilité. Il conviendra donc de travailler sur des solutions de covoiturage, d'autopartage et sur d'autres solutions innovantes.

Atteindre la neutralité carbone et l'autonomie énergétique

Réduire : mieux connaître, piloter et réduire les émissions associées aux consommations énergétiques

La Communauté d'Agglomération de Vichy Communauté s'est engagée, au travers de son projet de Plan Climat Air Énergie Territorial, à horizon 2050 à diviser par 2 environ ses consommations énergétiques par rapport à 2012.

D'après le diagnostic Air Energie Climat réalisé en 2018, il est possible, sur le territoire, de réduire au maximum de 58% les consommations d'énergie à horizon 2050 par rapport à 2015 (à population constante). Ceci représente le scénario le plus ambitieux pour le territoire, et signifie que tous les bâtiments (logements, bâtiments tertiaires et agricoles) aient été rénovés pour atteindre un niveau BBC, que les pratiques de déplacement des habitants du territoire, notamment dans leurs déplacements domicile-travail, aient évolué vers des modes alternatifs (transport en commun, covoiturage, vélo, etc.) et que l'ensemble des acteurs du territoire soient impliqués dans la démarche.

Vichy Communauté souhaite être pro actif sur ce sujet notamment en montrant l'exemple avec des bâtiments publics qui consomment moins (engagement dans 2 programmes d'efficacité énergétique à destination du patrimoine public), en massifiant la rénovation énergétique du Parc Privé par le développement d'un Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat (SPPE H) à l'échelle du département de l'Allier et en encourageant les initiatives citoyennes pour la transition énergétique.

Décarboner : réduire les émissions, favoriser la séquestration

Vichy Communauté souhaite s'engager sur le sujet de la réduction des émissions de gaz à effet de serre afin de répondre localement aux enjeux du défi climatique, et être en cohérence avec le Schéma National Bas Carbone.

En premier lieu, sur le « volet émissions » au travers d'actions de réduction des consommations énergétiques, de production d'énergies renouvelables, ou de réflexions sur l'émergence de mobilités durables et innovantes, mais aussi sur des actions favorisant les « puits de carbone », comme par exemple :

- Ménager une transition progressive vers un modèle agro-écologique, permettant de capter du carbone atmosphérique tout en réduisant les émissions de CO₂.
- Créer un terreau propice à la structuration de filières industrielles décarbonées

Préserver et gérer durablement les forêts

Produire : organiser la production sur notre territoire, couvrir nos consommations par des énergies renouvelables et décarbonées

La Communauté d'Agglomération de Vichy Communauté s'est engagée, au travers de son projet de Plan Climat Air Énergie Territorial, à horizon 2050 à multiplier par 3 environ sa production d'énergie renouvelable et locale par rapport à 2015. Avec la réduction de moitié des consommations énergétiques sur son territoire, l'agglomération deviendrait donc autonome énergétiquement.

La construction d'un mix énergétique autour de l'hydraulique, de l'éolien, de la biomasse, du photovoltaïque, de la méthanisation (...) est donc un enjeu important pour le territoire. Cependant, il paraît incontournable, sur ces sujets de transition, de pouvoir impliquer les citoyens, et disposer d'une compréhension puis d'une acceptabilité de la population au travers d'une feuille de route claire et spatialisée. A court terme et avant la construction de ce mix énergétique, Vichy Communauté souhaite donc mettre en œuvre un Schéma Directeur des Energies.

Action-phare : Montrer l'exemple avec des bâtiments publics qui consomment moins

Les consommations énergétiques de la communauté d'agglomération se répartissent de la manière suivante : 12 GWh pour les bâtiments et l'éclairage public et 4 GWh pour l'assainissement.

Le premier objectif est de réduire de 15% les consommations énergétiques du parc entre 2021 et 2026.

Cela passe, dans un premier temps, par une planification des actions de maîtrise de l'énergie et des opérations de rénovation ou d'optimisation. Le Schéma Directeur Immobilier Énergétique pour les bâtiments de la Ville de Vichy et de Vichy Communauté et le Programme ACTEE (Action des collectivités territoriales pour la Transition Énergétique) pour les autres communes de l'intercommunalité seront les outils centraux de cette politique.

L'établissement étudiera systématiquement, lors des travaux de rénovation énergétique, les possibilités de conversion des installations de chauffage.

Il sera mis en place des indicateurs en kWh/m²/an d'énergie primaire par catégories de bâtiments pour les usages chaleur/rafraîchissement et les comparer avec des valeurs de références locales pour identifier les bâtiments prioritaires.

Le recours à des outils numériques sera mis en avant afin de mieux piloter les bâtiments au service de la maîtrise d'énergie (Smart Grids / Smart City)

Action-phare : Mettre en oeuvre un Schéma Directeur des Energies

Les difficultés rencontrées sur le développement de projets de production d'énergies renouvelables et leurs implantations, les tensions foncières montrent la nécessité de concertation,

d'une pédagogie très en amont, sur les processus, les impacts, les lieux d'implantation opportuns (gisements, proximité des habitations ou d'activités diverses...)

Au regard des enjeux, et des ambitions de Vichy Communauté, il y a une nécessité de travailler sur une planification globale sur le volet « énergie »

Ainsi, le Plan Paysage pour la Transition Énergétique valant Schéma Directeur des Energies devra aboutir à :

- un plan guide opérationnel ayant vocation à être intégré dans les documents de planification, pour cartographier le mix de production d'énergies renouvelables,
- Définir le Profil énergétique du territoire – avec une carte des potentiels, des contraintes techniques et réglementaires, un Diagnostic de Positionnement d'acteurs, un travail avec les habitants et des acteurs experts du domaine,

En résumé : ré-enchanter la transition énergétique et la complexité de sa mise en œuvre, en apportant un regard nouveau, créatif, transdisciplinaire et attentionné pour notre territoire.

L'eau, la priorité environnementale

Agir sur la prévention des inondations

Une partie du territoire de Vichy Communauté est reconnu territoire à risques important en raison de son exposition au risque d'inondation. La stratégie de développement communautaire, développé par le service de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI), intègre des objectifs d'un aménagement qui rende le territoire plus résilient face au risque d'inondations

Cette stratégie passera notamment par l'établissement et la labellisation d'un programme d'action de prévention des inondations (PAPI) Ce document comprendra un programme d'actions axé sur le développement de la culture du risque, l'alerte des crues, la gestion de crise, la réduction de la vulnérabilité des enjeux, la gestion des écoulements et des ouvrages de protection.

Vichy Communauté souhaite également travailler un Plan Intercommunal de Sauvegarde. En effet, le territoire est exposé à différents risques naturels et technologiques. Il doit s'y préparer collectivement en identifiant, en coordonnant et en mutualisant actions et moyens qui permettront une gestion plus efficace des crises.

Garantir une ressource en eau potable de qualité

Vichy Communauté est compétente en matière d'eau potable sur une partie de ses communes depuis 2020. Elle souhaite donc établir une feuille de route permettant d'optimiser la production, la sécurisation de la ressource et la distribution d'une eau potable de qualité sur tout le territoire. Cet objectif autour de l'eau semble particulièrement stratégique compte tenu des pénuries de plus en plus régulières notamment sur la montagne Bourbonnaise.

Améliorer la qualité des milieux aquatiques et des eaux thermales

L'eau est un élément structurant et fédérateur de notre intercommunalité. Vichy Communauté, à travers les Contrats Territoriaux sur différents cours d'eau, porte des actions de préservation et restauration des milieux aquatiques. Des travaux continueront d'être menés aux niveaux des bassins versants pour assurer une bonne continuité écologique. Un focus sera évidemment apporter aux eaux thermales, eau emblématique de l'agglomération

Outre les aspects environnementaux, cette amélioration permettra de développer des lieux de baignades à des fins touristiques et de loisirs.

Rendre le territoire perméable

De par sa compétence liée aux eaux pluviales, l'établissement souhaite mieux appréhender la gestion des eaux de pluie dans les politiques d'aménagement du territoire. Cette politique consiste notamment à trouver des solutions alternatives au « tout tuyau ». Afin d'intercepter un maximum de précipitations, Vichy Communauté souhaite donc favoriser le développement de végétations pérennes et résilientes en accord avec les usages de chaque site.

Mettre en valeur nos cours d'eau

Après une mise en valeur de la Rivière Allier autour des aménagements des berges et de la Voie Verte, la Communauté d'Agglomération affiche une ambition forte autour de la valorisation du Sichon que ce soit dans sa partie urbaine (Cusset / Vichy) que dans sa partie plus rurale (de Cusset à Lavoine).

Déployer un réseau d'assainissement des eaux de qualité sur tout le territoire

A l'image de sa compétence sur l'eau potable, Vichy Communauté souhaite établir une feuille de route permettant de déployer un réseau d'assainissement de qualité sur tout le territoire. Sa politique se déclinera par la réduction des eaux claires parasites, la recherche des substances dangereuses dans l'eau, la gestion de l'assainissement par temps de pluie, la gestion des boues, la réutilisation des Eaux Usées Traitées et la réduction des micropolluants dans ses différents ouvrages.

Action-phare : Développer la baignade en milieux naturels

L'amélioration des milieux aquatiques sur l'agglomération permettra de développer la baignade sur le territoire par exemple sur la plage des Célestins à Vichy ou au Lac de Saint Clément. Le développement de la baignade en milieu naturel répond à une demande légitime de la population d'accéder à des loisirs récréatifs et sportifs. Soutenir cette possibilité est aussi un objectif ambitieux pour renforcer la vigilance collective sur la qualité de l'eau sur le territoire communautaire. Cette action est également réfléchie à l'échelle de l'aire métropolitaine.

Action-phare : Établir une feuille de route permettant d'optimiser la production, la sécurisation de la ressource et la distribution d'une eau potable de qualité sur tout le territoire

La gestion de l'eau potable devra faire l'objet d'un investissement constant de l'établissement pour

- Assurer la sécurisation et la diversification de la ressource en eau (schéma départemental du SMEA)

- Accélérer le renouvellement du patrimoine
- Mener une politique de recherche de fuite continue afin d'optimiser le rendement des réseaux
- Mieux réguler et distiller l'injection des chloration pour le confort des usagers,
- Développer l'autocontrôle et mettre en place un réseau de goutteurs d'eau,
- Investir dans des pompes de refoulement moins énergivores –
- Développer une politique de communication pour sensibiliser le jeune public aux économies d'eau.

Reconquérir nos cœurs de bourgs et de villes

Centralités

La redynamisation des centres anciens constitue, depuis plusieurs années, un des axes forts et prioritaires de la stratégie urbaine de Vichy Communauté. Il s'agit d'un véritable défi collectif qui nécessite d'intervenir à plusieurs échelles, du centre à la périphérie, et interroge la vie sociale, civique, économique et culturelle de nos communes de part le rôle structurant et la diversité des fonctions assurés par nos cœurs de villes, bourgs et villages. Modes d'habitat, conditions d'accessibilité et de circulation, possibilités d'achat et de divertissement, qualité des espaces et services publics, nos centres bourgs et nos centres villes sont au cœur de la vie des habitants du territoire. Ils doivent donc être au cœur d'AGIR 2035.

Redynamiser l'habitat dans les centralités

Rénover

Les centres villes et les centres bourgs se démarquent par la richesse de leur patrimoine bâti historique. Reflet de l'identité locale, les centres anciens font partie des éléments d'attractivité d'un territoire. La rénovation du parc privé constitue, donc, un enjeu incontournable pour valoriser les centralités et offrir des conditions d'habitabilité propres à attirer des nouveaux ménages. S'inscrivant dans une politique globale de l'habitat portée dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat (PLH), Vichy Communauté intervient sur une politique de réhabilitation d'ensemble qui implique le ravalement des façades, des travaux de rénovation énergétique, la valorisation du patrimoine... Par une mise en réseau des acteurs et l'apport d'un soutien cousu-main, au plus près des communes et des porteurs de projet, l'objectif de Vichy Communauté est de donner à voir et (re)donner envie d'habiter en centre ville et en centre bourg, en intensifiant les aides pour la rénovation et en mettant, notamment, en exergue la qualité de vie des logements rénovés.

Recycler

L'image du cœur urbain d'une commune peut parfois être ternie par la présence de friches persistantes ou d'îlots d'habitat dégradé, dont la reconversion est compromise par des coûts d'opération qui ne correspondent pas aux prix du marché. Les interventions sur le parc privé sont souvent longues et complexes car elles impliquent de multiples acteurs et propriétaires qu'il va s'agir de convaincre à s'engager dans des opérations parfois coûteuses. Afin d'inciter l'initiative privée au portage de ces opérations, Vichy Communauté soutient les promoteurs immobiliers et les communes qui souhaitent s'engager dans des opérations de recyclage foncier en vue de démolition-reconstruction ou bien de transformation d'usage/reconversion de locaux en logements. Ce soutien vise à alléger la charge foncière qui pèse sur l'opérateur en participant aux coûts de dépollution, de démolition, et de fondations spéciales. La création de ce fonds doit permettre de favoriser la construction de programmes immobiliers neufs, sur des îlots en friche repérés dans le cœur des communes.

Renouveler

Habiter autrement en cœur de ville et de bourg, c'est avant tout être en mesure d'offrir une offre de logements diversifiée et renouvelée qui puisse séduire et attirer des ménages face au modèle répandu de la maison individuelle en périphérie. Vichy Communauté s'engage à développer de nouvelles formes urbaines et à concevoir des solutions alternatives intéressantes sur son territoire afin de séduire une nouvelle clientèle. Habitat partagé, habitat inclusif, logement intermédiaire, maison de ville, petit programme collectif... plusieurs solutions d'habitat sont à concevoir pour

gagner en mixité sociale et fluidifier les parcours résidentiels des habitants, en particulier dans les pôles d'équilibre du territoire de Saint-Yorre, Saint-Germain des-Fossés et du Mayet-Montagne.

Réhabiliter

Vichy Communauté se trouve confrontée à de nombreux biens qui sont à l'abandon ou laissés vacants dans ses centres villes et ses centres bourgs. Pour lutter contre le dépeuplement de ses centralités, mais aussi réhabiliter un patrimoine architectural emblématique, tout en proposant une offre nouvelle de logements attractifs, Vichy Communauté souhaite mettre en place plusieurs actions, financières comme incitatives, de manière à attirer les investisseurs publics et privés, venir en soutien aux copropriétés fragiles ou à l'état d'abandon, ou encore trouver des solutions alternatives de portage immobilier en cas de carence de l'initiative privée.

Développer

Le logement social est un véritable tremplin pour l'accueil de familles dans nos centres villes et centres bourgs. C'est pourquoi, Vichy Communauté entend accompagner activement les bailleurs afin de développer du logement social dans les centres villes et les centres bourgs (fiche action 5-1 du PLH,). Que ce soit à travers des opérations de renouvellement urbain concernant les grands ensembles d'habitat social situés dans le cœur urbain ou bien des opérations de démolition-reconstruction dans les pôles d'équilibre, la politique de logement social de l'agglomération, et les financements qui en découlent, repose sur 4 objectifs gravitant autour de la redynamisation et la revitalisation des centres-villes et des centres-bourgs :

- Développer l'offre de logement social dans l'enveloppe urbaine formant le cœur de la commune.
- Inciter à la sobriété foncière en accompagnant les opérations de renouvellement du tissu ancien.
- Favoriser le recyclage de l'ancien en aidant les opérations de sortie de vacance et de changement d'usage.
- Freiner les extensions urbaines en privilégiant les opérations dans les dents creuses repérées dans le cœur des communes.

Expérimenter

Vichy Communauté est un territoire d'expérimentation et d'innovation. En matière d'habitat, face à la perte d'attractivité de nombreux centres bourgs, il y a lieu de tester des solutions alternatives qui répondent aux modes de vie et aux attentes des ménages, qu'ils soient en début ou en fin de parcours résidentiels. Face aux nombreux obstacles rencontrés pour développer de nouveaux produits habitat véritablement concurrentiels à la maison individuelle, Vichy Communauté prévoit de déployer plusieurs dispositifs expérimentaux de revitalisation des centres-bourgs/villes, tels que le permis de louer, des opérations d'habitat inclusif ou encore le bail à réhabilitation.

Action-phare : Soutenir le “marché de l’occasion” de l’habitat

La rénovation du parc privé est un enjeu incontournable pour attirer de nouveaux habitants dans les centralités. Deux actions phares sont proposées pour accompagner les porteurs de projets dans la réhabilitation de leur bien :

- la “boîte à outils des aides locales” qui comprend l’ensemble des aides mobilisables et cumulables pour rénover un logement : aide au ravalement de façades, aide à la rénovation énergétique (OPAH/PTRE), mission d'espaces conseils et d'accompagnement de la Maison de l'Habitat, aide à l'accession dans l'ancien...
- le concept de “maisons témoins” à la rénovation de manière à créer une vitrine à partir d'un panel de logements rénovés par les communes avec l'appui d'artisans locaux, et organiser des portes ouvertes dans l'optique de faire renaître l'envie d'habiter dans les centres villes et les centres bourgs.

Action-phare : Expérimenter en matière d’habitat

Plusieurs expérimentations sont prévues sur Vichy Communauté pour maintenir et créer des logements de qualité, en coeur de ville et de bourg :

- Instaurer le permis de louer sur les communes de Vichy et de Cusset afin de lutter contre l'habitat indigne dans certains quartiers en dépréciation.
- Soutenir le lancement d'une opération d'habitat inclusif à Châtel Montagne visant à permettre, aux seniors notamment, de rester dans un "chez soi" tout en bénéficiant d'un service d'animation qui favorise le lien social et sécurise le maintien à domicile, tout en organisant autour du logement une palette de services à liés à la santé.
- Rechercher des partenaires et des propriétaires pour pratiquer le bail à réhabilitation (fiche action 1-3 du PLH). Outil de lutte contre la vacance, le bail à réhabilitation est un contrat par lequel le propriétaire confie son logement pour une durée minimale de 12 ans à un preneur (un organisme HLM ou une association) qui va prendre en charge les travaux de réhabilitation et qui va en assumer la location. Les droits et obligations du propriétaire sont transférés au preneur mais il ne devient pas propriétaire du logement.

Trouver la solution de mobilité adapté à chaque centralité

Coeur d'agglomération : miser sur les courtes distances pour des perspectives de report modal exceptionnelles

Une récente étude a démontré que les vichysois avaient davantage recours à la marche à pied, au vélo ou aux transports en commun plutôt qu'à la voiture pour leur déplacement dans la ville. Cette donnée exceptionnelle à l'échelle nationale démontre bien l'intérêt de développer les solutions cyclables et de transport en commun dans le cœur urbain. Sur ce cœur d'agglomération et conformément aux attentes exprimées par les habitants, l'objectif est de miser sur les transports en commun et le vélo pour réduire au maximum le recours à la voiture et disposer d'un cœur urbain « apaisé ».

Le parti pris par les différents exécutifs a toujours été de disposer d'un réseau de transports urbains seulement sur le cœur urbain (Vichy, Cusset et Bellerive Sur Allier) et sa première couronne (Creuzier le Vieux, Abrest et Hauterive). L'arrivée de bus électriques depuis 2018 a permis de donner une image plus positive et plus environnementale des bus urbains. Le reste du territoire bénéficie d'un service de transport à la demande plus adapté à l'étendue du reste du territoire.

L'agglomération et les communes du cœur urbain développeront des pistes cyclables sécurisées pour encourager un recours massif au vélo. La bicyclette doit bien être appréhendée comme un recours à l'automobile notamment pour des déplacements domicile-travail et pas seulement comme une mobilité à usage de loisirs.

Pôles d'équilibre et coeur urbain : des liaisons quotidiennes indispensables

Il paraît important de mieux connecter et mettre en avant les connexions entre le cœur urbain de l'agglomération et ses pôles d'équilibre que sont Le Mayet de Montagne, Saint Germain des Fossés et Saint-Yorre. Il existe déjà des liaisons ferroviaires, en transport en commun, en transport scolaire ou en transport à la demande entre Vichy et ses communes. L'objectif affiché est d'améliorer ses connexions mais aussi de les rendre plus lisibles pour les habitants de Vichy Communauté. L'agglomération engagera des actions de discussions avec l'ensemble des acteurs de la mobilité du bassin pour rendre plus performantes les connexions entre le centre urbain et les communes du Mayet de Montagne, de Saint Germain des Fossés et de Saint Yorre. Il est évident que la région Auvergne Rhône Alpes sera le partenaire privilégié de l'agglomération dans cette amélioration d'offre de services de mobilité.

Pôles de proximité : Explorer des nouvelles solutions de mobilité en zones peu denses

Outre son cœur urbain et ses pôles d'équilibre, l'agglomération est avant tout composée de petites communes composant les pôles de proximité. La question de la mobilité dans ces zones peu denses est souvent complexe. Les solutions actuelles notamment à travers les services de transport à la demande (Mobival) ont le mérite d'exister mais ne répondent pas aux besoins de l'ensemble des composantes de la population (jeunes, actifs, seniors...). L'agglomération souhaite améliorer les mobilités pour les habitants des pôles de proximité en essayant des nouveaux programmes par exemple en ayant recours à des solutions de covoiturage, d'autopartage ou de tout autres actions innovantes. Vichy Communauté soutiendra également des solutions privées qui permettront d'améliorer les mobilités au sein des pôles de proximité. En effet, il semble important de mettre le citoyen au cœur de ces débats sur les nouvelles mobilités en zones rurales.

Action-phare : Concentrer la desserte "lourde" en transport en commun classique sur les secteurs densément habités

L'efficacité des solutions de transport en commun repose sur l'adéquation entre le besoin de mobilités exprimées (demande d'une offre de transport) et l'offre déployée pour le satisfaire. Les solutions dites "lourdes et classiques" de type bus, tramway ou métro sont performantes dès lors qu'elles garantissent trois critères : densité, régularité et amplitude. Les moyens techniques et humains à déployer pour opérer ces solutions sont lourds et ne peuvent être financièrement imaginées que s'ils répondent à un besoin lui-même important. Pour cette raison un réseau de bus urbains "Mobivie" ne peut être déployé que sur la partie densément habitée du territoire communautaire. Ce dernier ne peut desservir que les seules parties du territoire assurant notamment une continuité de bâti. Vichy Communauté, à travers sa délégation de délégation de service public, souhaite donc concentrer son transport urbain sur le cœur urbain et offrir la meilleure offre de mobilité dans ce secteur. Des évolutions de service seront donc mises en place régulièrement pour augmenter le report modal au sein du cœur urbain.

Action-phare : Garantir des solutions quotidiennes de mobilité des pôles d'équilibre vers le cœur urbain

Les pôles d'équilibre que sont Saint-Yorre, Saint-Germain-des-Fossés et Le Mayet-de-Montagne sont par définition intimement liés au cœur urbain du territoire. Si les liaisons quotidiennes entre ces pôles et le cœur urbain existent, leur efficacité est très largement perfectible. Les offres déployées manquent de visibilité car souvent opérées par des Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) différentes sans cohérence ni coordination. La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) renforce le rôle de chef de file de la Région. La Région doit désormais coordonner l'action commune des AOM dans plusieurs domaines, notamment sur les questions d'inter modalité et les pôles d'échanges multimodaux, à différentes échelles et dans des instances spécifiques.

Un contrat opérationnel de mobilité, liant les AOM et la Région, permettra d'assurer la coordination à l'échelle de chaque bassin de mobilité, en associant notamment les gestionnaires

d'infrastructures telles que les gares ou les pôles d'échanges multimodaux. C'est dans ce cadre que Vichy Communauté souhaite renforcer les connexions avec ses trois pôles d'équilibre et de les rendre plus visibles.

Inscrire durablement les dynamiques commerciales métropolitaines et de proximité dans les centralités

Favoriser l'implantation des commerces au sein des centralités du cœur urbain

La déprise commerciale est un phénomène extrêmement visible et porteur d'une mauvaise image contre laquelle Vichy Communauté souhaite se mobiliser. Les difficultés des commerces n'étant pas partout les mêmes, la collectivité adapte ses propositions afin de recréer une dynamique commerciale adaptée au territoire dans lequel elle s'inscrit. Ainsi, dans le cœur urbain, le déploiement de l'offre commerciale de périphérie doit être limité, notamment pour les activités qui peuvent trouver leur place dans les centre-villes. Le développement de zones commerciales périphériques doit en effet être contenu afin d'éviter la consommation foncière inutile et retrouver un équilibre entre commerces de périphérie et de centre-ville. Parallèlement, l'agglomération souhaite se doter d'outils réglementaires pour encourager et faciliter l'implantation commerciale au cœur des centralités.

Veiller à l'existence d'une offre commerciale de qualité à travers un maillage pertinent et équilibré au sein du territoire

Le maillage commercial est essentiel à la qualité de vie et à l'attractivité du territoire de l'agglomération vichyssoise. Chaque habitant ou chaque visiteur doit pouvoir trouver à distance raisonnable de là où il se trouve le produit de première nécessité dont il a besoin, sans avoir à venir en ville ou dans une zone commerciale. Pour cela, l'équipement commercial des trois pôles d'équilibre de Saint-Germain-des-Fossés, Saint-Yorre et du Mayet-de-Montagne doit être renforcé, par exemple par des dispositifs de reprise d'activité commerciale ou d'alerte en cas de menace sur le dernier commerce. L'agglomération souhaite par ailleurs soutenir financièrement le commerce et l'artisanat de proximité qui s'implantent dans les centralités.

Établir une identité commerciale propre au territoire

Vichy Communauté souhaite travailler l'image et la promotion du commerce local, afin de dynamiser l'activité commerciale des centres-villes. L'émergence et l'appétence des consommateurs pour les circuits-courts et la consommation locale sont une opportunité de dynamiser le commerce de proximité que la collectivité souhaite saisir, notamment par une campagne de sensibilisation et de promotion adaptée. Grâce à l'ouverture des commerces le dimanche, Vichy bénéficie d'ores et déjà d'un positionnement commercial original et d'une forte image "shopping" qu'il conviendra de préciser et de contextualiser dans un contexte territorial plus large, afin d'établir une identité commerciale propre à toute l'agglomération.

Trouver de nouvelles solutions logistiques en coeur urbain

Le transport de marchandise est une activité essentielle au développement économique des villes. Avec le développement de l'espace urbain, la livraison urbaine est source d'importantes nuisances : congestion, bruit, émission de CO2 et autres polluants atmosphériques. Avec le boom du e-commerce et le retour des commerces de proximité en centre-ville, ces préoccupations environnementales et d'efficacité obligent à repenser les modèles d'approvisionnement des villes. Aborder la logistique urbaine nécessite une compréhension intégrée des transports, des aspects environnementaux et socio-économiques pour arriver à des solutions durables. C'est dans ce but que Vichy Communauté engagera une concertation avec les commerçants et les transporteurs pour identifier les flux de marchandises et les besoins, et mettre en œuvre des solutions adaptées au cœur urbain. Cette démarche partenariale pourra se traduire par la rédaction d'une charte de logistique urbaine, document de référence pour chacun des acteurs de la chaîne logistique et permettant d'envisager l'implantation de centrales logistiques du dernier kilomètre en cœur urbain.

Action-phare : limiter le déploiement d'offres commerciales de périphérie

La prolifération des espaces commerciaux de périphérie semble se poursuivre de façon continue, avec des conséquences sur la qualité des paysages, l'organisation des villes et le devenir des centres urbains principaux ou secondaires. Le développement de friches commerciales et le risque de « fuite en avant » que présentent de nouveaux projets souvent plus massifs et plus éloignés mettent à mal les stratégies de recentralisation de la fonction commerce. Plusieurs leviers d'actions sont conjointement mobilisables :

- Favoriser l'implantation des commerces au sein des centralités du cœur urbain.
- Accorder la priorité à la consolidation des centres urbains et à la requalification des tissus commerciaux existants afin de produire un développement urbain cohérent.
- Renforcer les dispositifs de régulation et de planification qui encadrent l'urbanisme commercial.
- Privilégier le réemploi des friches commerciales.

Action-phare : Favoriser le déploiement de logistique du dernier kilomètre en énergie propre pour l'approvisionnement des commerces du coeur urbain

Plusieurs actions sont à envisager pour assurer des livraisons urbaines en centre-ville et permettre aux activités des centres-villes de ne pas être pénalisées par une accessibilité plus contrainte. Dans un premier temps, la concertation avec les acteurs locaux, commerçants, transporteurs et consommateurs, permettra d'identifier les flux de marchandises et les besoins de chacun. La rédaction d'une charte de la logistique urbaine sera l'occasion de préciser les droits et devoirs de chaque partie prenante, au service d'une logistique moins polluante et efficace. Enfin,

l'implantation en cœur urbain de centrales logistiques du dernier kilomètre simplifiera l'organisation.

Offrir des équipements et des espaces publics structurants dans les centralités

Faire rayonner le coeur urbain

Le cœur urbain de l'agglomération dispose incontestablement d'une attractivité importante à l'échelle métropolitaine notamment grâce aux commerces vichyssois. Mais Vichy Communauté doit participer avec les communes de Vichy, de Cusset, de Bellerive Sur Allier, d'Abrest et de Creuzier le Vieux à la création et ou à la modernisation d'équipements structurants pour son propre territoire et bien au-delà. Vichy Communauté sera donc aux côtés de collectivités du territoire, de l'Etat ou de partenaires privés qui souhaitent investir sur des grands projets, par exemple pour la rénovation du parc des sources, pour la création d'un nouveau Palais de Justice à Cusset... Ces équipements seront un moteur de l'attractivité du territoire à l'image de ce qui a été réalisé dans les précédents projets de territoire avec l'aménagement de la Via Allier ou des deux rives du Lac d'Allier.

Conforter les pôles d'équilibre par la réalisation d'équipements structurants

Les pôles d'équilibre du Mayet-de-Montagne, de Saint-Germain-des-Fossés et de Saint-Yorre sont des éléments très structurants dans le cadre de l'armature territoriale mis en avant dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale de Vichy Communauté. L'établissement public de coopération intercommunale souhaite accompagner ses trois communes dans la réalisation d'équipements structurants nécessaires à la fois à leurs communes mais aussi plus largement sur leur aire d'influence. Cet accompagnement de l'agglomération de Vichy sera, à la fois, technique et financier pour que ses communes disposent des équipements commerciaux, administratifs, touristiques, sanitaires et sociaux (...) de qualité. L'établissement soutiendra ses communes à travers ses dispositifs de solidarité financière notamment à travers l'aide aux communes pour la reconquête des centres bourgs et des centres villes. Elle complétera son accompagnement par une mise en avant de la réalisation de ces équipements structurants auprès de l'Etat, du Département de l'Allier et de la Région Auvergne Rhône Alpes.

Participer à la reconquête des pôles de proximité par la réalisation d'équipements structurants

La Communauté d'Agglomération de Vichy a fait de la reconquête des centres bourgs un axe fondamental de son projet de territoire. Elle souhaite, par cette politique, atteindre un équilibre territorial entre le cœur urbain, les pôles d'équilibre et les pôles de proximité. Les centres bourgs de l'agglomération ont connu une forte dévitalisation ces dernières décennies. Il paraît aujourd'hui

important de mettre en œuvre des stratégies complètes de reconquêtes des centres bourgs autour des politiques commerciales, de l'habitat, des services, des mobilités (...) Dans ce cadre, après la réalisation d'études stratégiques et pré opérationnelles dans chacune de ses communes, Vichy Communauté s'engagera fortement, avec le Département de l'Allier, pour aider les communes à mener des projets structurants dans leurs centralités. Le principal dispositif de solidarité financière entre les communes et l'agglomération sera dirigé sur cette politique de reconquête des centres bourgs et des centres-villes.

Action-phare : Doter les pôles d'équilibre d'équipements nécessaires à leur aire d'influence

L'armature territoriale de l'agglomération fait état de trois niveaux : le cœur urbain, les pôles d'équilibre et les pôles de proximité. Les pôles de d'équilibre sont Le Mayet de Montagne, Saint Germain des Fossés et Saint Yorre. L'agglomération s'engage à accompagner de manière régulière et soutenue ses trois communes, de par leur importance dans l'équilibre territorial. La réalisation d'équipements dans ses communes est structurante pour lesdites communes mais aussi pour leurs communes de leurs bassins de vie. A court terme l'accompagnement de l'agglomération se matérialisera notamment par la réalisation des bases de loisirs à Saint-Yorre et à Saint-Germain des Fossés, par les opérations liées à la reconquête des centres bourgs de ses trois communes, par la démolition de l'ancien bâtiment des frères maristes au Mayet (...).

Action-phare : Soutenir les communes dans la réalisation d'équipements au sein de leurs centres bourgs

La démarche de revitalisation d'un centre-bourg doit s'inscrire dans un projet de développement durable du territoire.

Elle doit être le résultat d'une réflexion et d'une vision pour le territoire dans différentes perspectives de temps et d'espace. Un centre-bourg revitalisé résulte d'un ensemble d'actions qui en renouvellent l'attractivité et fixent durablement les habitants. Elles concernent la requalification des logements, leur rénovation thermique, le traitement des espaces publics, etc. mais elles ne peuvent s'envisager sans des interventions visant à dynamiser l'économie locale, à créer des dynamiques collectives pérennes associant l'ensemble de acteurs, à structurer et pérenniser les solidarités à l'échelle des bassins de vie. Vichy Communauté, dans le cadre de sa politique de reconquête des centres bourgs, souhaite fortement accompagner ses communes dans la réalisation d'équipements au sein de leur centre bourg pour retrouver une attractivité de vie. Elle engagera donc des crédits conséquents pour soutenir les communes dans leurs centralités.

Répertoire des opérations pour AGIR en 2035 sur Vichy Communauté

ACCROITRE NOTRE ATTRACTIVITE TERRITORIALE

Mener une politique active et collective d'accueil des populations

Attirer et séduire

Travailler l'image et la notoriété du territoire

Organiser l'identification des offres d'installation

Promouvoir les offres et le territoire

Accueillir et ancrer

Développer la culture d'accueil

Maintenir une offre de services dans les bourgs et centres-villes

Garantir un cadre de vie de qualité

Disposer d'infrastructures ferroviaires, aéroportuaires, routières et numériques à la hauteur de l'ambition territoriale

Améliorer les connexions ferroviaires du territoire

Participer activement à la mise en place d'un Train d'Equilibre du territoire reliant Paris et Vichy en moins de 2h30 d'ici 2025

Améliorer les connexions ferroviaires avec les capitales régionales notamment en direction de Clermont-Ferrand et Lyon (TER, Railcoop)

Mettre en valeur et dynamiser les gares du territoire

Améliorer les connexions routières du territoire

Réaliser le contournement nord-ouest de l'agglomération

Réaliser le contournement de Creuzier le Neuf

Réflexion sur la création d'aires de stationnement pour les poids lourds sur le territoire

Améliorer les connexions numériques du territoire (bas débit, mobile en Montagne Bourbonnaise...)

Disposer de réseaux numériques performants sur l'ensemble du territoire communautaire (Wifi, IoT...)

Participer activement à l'amélioration de la couverture mobile dans le secteur de la Montagne Bourbonnaise

Améliorer les connexions aéroportuaires

Elaborer un schéma stratégique de développement de l'aéroport de Vichy Charmeil

S'affirmer comme spot national de l'excellence omnisports

Positionner le territoire communautaire comme partie prenante des JO 2024

Finaliser le projet de modernisation des équipements du Parc Omnisports Auvergne Rhône Alpes à échéance 2024 et du CREPS

Animer le Label Terre de Jeux - CPJ - Générations 2023

Développer le E Sport

Accueillir des évènements d'envergure

Développer l'accueil de grands événements, source de retombées économiques

Accueillir des délégations internationales

Faire de Vichy et du territoire, une terre de référence pour les sportifs de haut niveau

Affirmer l'identité estudiantine de notre territoire

Fédérer les acteurs de l'enseignement public et privé au sein de l'entité Vichy Campus

Ancrer et porter la stratégie Vichy Campus (Un territoire, un Campus, des étudiants)

Développer l'enseignement supérieur et la recherche afin d'atteindre l'objectif 4 000 étudiants en 2035
Rechercher de nouvelles formations
Identifier des réserves foncières à proximité du campus universitaire afin de permettre l'accueil de nouveaux étudiants
Développer une offre de service à destination de tous les étudiants de Vichy Campus
Structurer l'offre de soins aux étudiants
Faciliter la prise en charge sociale des étudiants par un acteur social clairement identifié
Créer une dynamique d'offres commerciales en faveur des étudiants
Créer des liens entre les mondes de la formation et de l'entreprise
Adapter l'offre de formation aux besoins des entreprises du territoire
Accompagner la recherche de stages sur le territoire de l'agglomération
Favoriser l'alternance et l'apprentissage
Créer une bourse de l'emploi étudiants, job d'été...
Soutenir et accompagner un partenaire historique : le CAVILAM
Garantir au Cavilam l'accès à des espaces de formation et de travail adaptés à leurs besoins
Faire de Vichy Communauté un living lab territorial du numérique
Miser sur la data
Collecter et valoriser les données numériques sur les infrastructures publiques
Miser sur l'apprentissage numérique
Former aux usages numériques
Déployer la numérisation des services au public
Améliorer la qualité et l'efficacité des services au public en déployant des solutions digitales
Collaborer avec les entreprises
Les Données, un outil de collaboration innovant avec les entreprises
Affirmer Vichy Communauté, comme un territoire d'innovation, de talent et de développement au service de l'emploi
S'inscrire dans une reconquête industrielle et vertueuse
Identifier, promouvoir, connecter et aménager le site de Montpertuis comme site d'accueil de l'innovation industrielle
Dynamiser les pôles d'accueil économique en les requalifiant et les hiérarchisant : Création d'un schéma d'accueil des entreprises
Créer une filière bois construction valorisant la ressource forestière locale
Accompagner les démarches des entreprises dans la prise en compte de leurs investissements en matière de développement durable
Créer un réseau de performance économique territorial (développement- prospection) collaboratif avec Vichy communauté Développement
Miser sur le savoir et les talents : accès et adéquation de la main d'œuvre disponible avec les besoins présents et futurs des entreprises
Déployer des plateaux techniques de formation sur le territoire pour les métiers en tension
Implanter des centres de formation et d'apprentissage en lien avec les métiers du digital
Stimuler l'esprit entrepreneurial en développant et animant les lieux d'accompagnements (tiers lieux, fablab, coworking...)

Renforcer la dynamique touristique en s'appuyant sur les patrimoines et les atouts de Vichy
S'appuyer sur la ressource en eau comme vecteur d'attractivité touristique majeure
Mettre en valeur les sources thermales du territoire
Développer les atouts de la rivière Allier
Accompagner le renouveau thermal de Vichy
Valoriser la Besbre, sa source et le plan d'eau de Saint Clément
Développer la liaison Vichy - Montagne Bourbonnaise par l'axe du Sichon et l'ancien Tacot
Faire de tous les patrimoines un levier majeur de développement
Connaître et mettre en valeur les patrimoines bâtis
Organiser la sauvegarde des archives des communes pour approfondir notre connaissance historique
Connaître et mettre en valeur les patrimoines immatériels
Développer un réseau de connaissance et des sites médiévaux
Valoriser nos Espaces Naturels Sensibles
S'appuyer sur les paysages, facteurs de développement des APN
Accroître la fréquentation touristique du territoire sur les 4 saisons
Développer le tourisme urbain culturel et patrimonial
Pérenniser et développer les sites phares et incontournables du territoire
Veiller à la bonne accessibilité des sites touristiques et à la notoriété de la destination
Accompagner les porteurs de projets et leur professionnalisation, notamment en matière d'hébergement
Capitaliser sur l'offre liée aux jeux et aux événementiels
Développer l'offre de loisirs et de bien être
Accroître les retombées liées aux résidents secondaires
Développer l'accueil de congrès et de groupes à Vichy

GARANTIR UNE MEILLEURE QUALITE DE VIE POUR TOUS

Etre solidaires : coordonner une politique sociale ambitieuse avec les acteurs du territoire

Favoriser l'autonomie des jeunes

Accompagner les 18-25 ans isolés, sans formation ni emploi

Faciliter l'accès au logement

Favoriser la mobilité

Accompagner nos aînés

Préparer le passage à une retraite active

Proposer des ateliers prévention - santé

Favoriser le maintien à domicile

Rompres l'isolement de certains de nos aînés

Création d'un contrat obsèques social

Agir en faveur des publics précaires

Renforcer l'insertion professionnelle

Porter une attention particulière aux problématiques santé

Favoriser l'accès aux hébergements (CHRS, Accueils d'urgence...)

Accompagner l'accès au logement

Mener une politique d'accueil des gens du voyage, s'intégrant dans le schéma départemental

Mutualiser les capacités d'accueil des gens du voyage à l'échelle de l'arrondissement de Vichy en renforçant le partenariat avec les intercommunalités voisines

Etendre l'aire de grand passage de Charmeil afin de pouvoir accueillir les très grands rassemblements (>80 caravanes)

Accompagner la sédentarisation des gens du voyage : expérimenter avec l'aménagement d'un terrain familial locatif.

Mettre en relation les différents acteurs de la solidarité afin de créer de la cohérence dans le déploiement de projets citoyens et solidaires sur l'ensemble du territoire

Créer un annuaire social

Favoriser une proximité sociale : formation des élus des communes rurales et des secrétaires de mairie

Vers la Création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale

Promouvoir la culture et les activités de détente et de loisirs

Faire de la culture un levier d'attractivité et de développement du territoire

"Les classes préparatoires": un enseignement supérieur dans le cadre d'une mise en réseau

Vichy Agglomération, candidate à la Capitale Européenne de la Culture avec Clermont-Massif Central

Projet UNESCO : échange culturel et sportif inter-villes d'eaux européennes

Concours International de Musique

Faire de la culture et du sport un outil de solidarité du territoire

Actions en direction du 4ème âge et du très jeune public (RAM, crèches)

"Handimusic et Handisport au service de l'inclusion"
Accompagner le développement personnel grâce à la culture et au sport
Faire du conservatoire un lieu de vie ouvert au plus grand nombre
Rénovation de l'école de musique de St Yorre pour un meilleur service de proximité
Pérennisation et renforcement des interventions en milieu scolaire
Développer la seconde spécialité du conservatoire "Arts de la Scène" /Envisager un partenariat associatif pour la danse
Maillage territorial : pérennisation de la tournée de l'Opéra
Redéfinir la portée de Tintamarre à l'échelle du cœur de l'Agglomération
Lancer une réflexion sur la lecture publique
Capitaliser sur les APN Montagne Bourbonnaise pour faire venir des pratiquants tous âges, tous niveaux et multi disciplines
Développer l'accès aux activités sportives "Le sport : un accès adapté à toutes les envies"
Finaliser l'aménagement des nouveaux équipements à destination du grand public
Développer et renforcer le Contrat Local de Santé, en veillant à réduire les inégalités territoriales et sociales
Œuvrer pour un environnement favorable à la santé
S'assurer d'intégrer systématiquement la dimension santé dans la réflexion et le pilotage des projets développés par Vichy Communauté
Un city lab pour la promotion de l'activité physique et la lutte contre la sédentarité
Faire du thermalisme un atout santé pour les habitants du territoire
Développer l'offre de soin, son maillage et son organisation
Favoriser et accompagner l'exercice regroupé
Favoriser l'accueil des professionnels de santé sur le territoire
Développer la télémédecine
Structurer le parcours de santé pour des populations spécifiques
Favoriser l'accès aux soins pour tous et en continu
Elargir l'offre du pôle de Santé Publique
Agir en faveur de la santé mentale
Mettre en œuvre et animer le Conseil Local de Santé Mentale
Organiser la semaine d'information de la santé mentale
Développer la prévention au service de la santé
Développer des actions de prévention multithématiques en fonction des publics cibles et des besoins prioritaires identifiés sur le territoire
Soutenir une production et une consommation locales, saines, durables et de qualité
S'appuyer sur le PAT comme levier de la transition agroécologique des exploitations agricoles
Créer des lieux de production agro écologique emblématique (PNU, Commune du Vernet)
Augmenter la production maraîchère du territoire par l'installation d'espaces test, par des actions de transmission et de diversification
Accompagner les exploitations agricoles vers la transition agroécologique
Faire de la restauration collective le vecteur d'une alimentation locale, saine, durable et de qualité

Etude et mise en œuvre de l'unité territoriale de restauration collective
Atteindre les objectifs de la loi EGALIM pour toutes les communes de l'agglomération
Créer un parcours de formation à l'alimentation durable pour les cuisiniers et gestionnaires
Sensibiliser les habitants à une alimentation locale, saine, durable et de qualité
Organiser un événement de sensibilisation à l'alimentation locale, saine, durable et de qualité (Forum)
Mettre en lien les producteurs et les consommateurs à travers un guide des producteurs
Faire réseau auprès des acteurs de l'alimentation locale, saine, durable et de qualité
Mettre en relation les acteurs de la filière alimentaire au sein du territoire
Tisser des partenariats extra territoriaux
Faciliter l'accès physiquement et socialement à une alimentation locale, saine, durable et de qualité
Favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous et rémunératrices des producteurs locaux
Suivre le développement des jardins familiaux sur le territoire
Développer une offre d'accueil et de loisirs intégrée et de qualité pour sensibiliser les enfants et les jeunes aux enjeux du monde d'aujourd'hui et de demain
Faciliter l'accès des familles aux différents modes de garde du territoire
Créer et animer un réseau territorial des professionnels de la petite enfance
Maintenir l'installation d'assistantes maternelles sur l'ensemble du territoire
Créer et promouvoir un guide de la petite enfance à destination des familles
Créer un observatoire démographique pour harmoniser l'offre globale aux besoins des familles (naissances, nouveaux arrivants, départs)
Développer sur l'ensemble du territoire un accueil de qualité en centre de loisirs
Mettre en réseau les différents gestionnaires de centres de loisirs afin d'instaurer complémentarité et collaboration
Mettre en place un projet éducatif ambitieux prévalant pour toutes les offres de loisirs du territoire
Faire de nos jeunes les citoyens du monde de demain
Créer une offre d'activités adaptée aux adolescents (11-16 ans)
Inciter les 16-18 ans à être acteurs de leur territoire
Favoriser l'ouverture des jeunes au monde
Engager nos structures d'accueil dans une démarche éco responsable
Rendre nos structures d'accueil durables
Nouer un partenariat avec la cuisine territoriale

INTENSIFIER NOTRE ACTION CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Promouvoir et déployer l'économie circulaire

Expérimenter une politique de gestion des déchets vertueuse

Collecte des biodéchets

Animation autour des déchets d'activité économique

Filières "Responsabilité Élargie du Producteur" (REP)

Les déchets de GAIA : une ressource

Sensibiliser et promouvoir le réemploi

Expérimenter le tri sélectif hors domicile

Favoriser l'usage et les produits et savoirs faire locaux : le recours aux circuits courts

Lutte anti gaspillage

Réduire l'empreinte carbone de la mobilité sur le territoire

Améliorer l'attractivité des solutions alternatives et durables

Explorer, expérimenter et imposer le recours aux énergies "non fossiles" émergentes

Déployer un schéma cyclable efficace en cœur d'agglomération privilégiant la fonction déplacement au bénéfice d'un report modal vertueux

Explorer des nouvelles solutions de mobilité en zones peu denses

Mêler actions publique et privée pour maximiser les solutions de déplacement (TAD, Covoiturage, Ouverture Transport scolaire, Autopartage, ...) en zone peu dense

Atteindre la neutralité carbone et l'autonomie énergétique

RÉDUIRE : Mieux connaître, Piloter, et Réduire nos consommations énergétiques

Montrer l'exemple avec des bâtiments publics qui consomment moins

Massifier la Rénovation Énergétique du Parc Privé

Encourager les initiatives citoyennes pour la transition énergétique

Décarboner

Initier des mobilités durables et innovantes

Ménager une transition progressive vers un modèle agro-écologique

Créer un terreau propice à la structuration de filières industrielles décarbonées

Préserver et gérer durablement les forêts

PRODUIRE : Planifier et développer la production d'énergies renouvelables

Mettre en œuvre un Schéma Directeur des Energies

L'eau la priorité environnementale

Agir sur la prévention des inondations

Etablir et labelliser un Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI)

Mettre en place un Plan Intercommunal de Sauvegarde

Garantir une ressource en eau potable de qualité

Etablir une feuille de route permettant d'optimiser la production, la sécurisation de la ressource et la distribution d'une eau potable de qualité sur tout le territoire

Améliorer la qualité des milieux aquatiques et des eaux thermales

Développer la baignade en milieux naturels
La Mise en œuvre des contrats territoriaux
Rendre le territoire perméable
Infiltration et techniques alternatives
Mettre en valeur nos cours d'eau
Réhabilitation du Sichon en Cœur Urbain
Mettre en valeur la vallée du Sichon
Déployer un réseau d'assainissement des eaux de qualité sur tout le territoire
Avoir une démarche vertueuse d'économies d'énergie en assainissement
Etablir une feuille de route permettant de déployer un réseau d'assainissement de qualité sur tout le territoire

RECONQUERIR NOS CŒURS DE BOURGS ET DE VILLES

Redynamiser l'habitat dans les centralités

Rénover

Inciter à la rénovation par la valorisation de la "boîte à outils des aides locales"

Étendre le concept de "maisons témoins" à la rénovation

Recycler

Créer un fond de soutien au recyclage foncier pour les promoteurs et les communes

Renouveler

Développer une offre concurrentielle au modèle répandu de la maison individuelle, dans le cœur d'agglomération

Encourager la production de logements intermédiaires et de petits programmes collectifs dans le bourg des pôles d'équilibre afin de chercher à séduire une nouvelle clientèle.

Réhabiliter

Organiser une "grande braderie de logements à réhabiliter" pour rechercher des investisseurs (personnes physiques, promoteurs, organismes HLM...)

Inciter à la réhabilitation à travers l'octroi d'une prime à la sortie de vacance (aides OPAH/aide au logement social)

Expérimenter le bail à réhabilitation, notamment pour venir en soutien des copropriétés fragiles.

Etudier les solutions alternatives de portage immobilier en cas de carence de l'initiative privée (ex : création d'une "Foncière immobilière", recours à une concession d'aménagement multisites...)

Développer

Soutenir le développement du logement social dans les centres villes et les centres bourgs

Expérimenter

Instaurer le permis de louer sur les communes de Vichy et de Cusset

Soutenir le lancement d'une opération d'habitat inclusif à Châtel Montagne

Rechercher des partenaires et des propriétaires pour pratiquer le bail à réhabilitation

Trouver la solution de mobilité adaptée à chaque centralité

Cœur d'agglomération : miser sur les courtes distances pour des perspectives de report modal exceptionnelles

Concentrer la desserte "lourde" en transport en commun classique sur les secteurs densément habités

Déployer un schéma cyclable efficace en cœur d'agglomération privilégiant la fonction déplacement au bénéfice d'un report modal vertueux

Pôles d'équilibre et cœur urbain : des liaisons quotidiennes indispensables

Garantir des solutions quotidiennes de mobilité des Pôles d'équilibre vers le cœur urbain

Pôles de proximité : Explorer des nouvelles solutions de mobilité en zones peu denses

Mêler actions publiques et privées pour maximiser les solutions de déplacement (TAD, Covoiturage, Autopartage...)

Inscrire durablement les dynamiques commerciales métropolitaines et de proximité dans les centralités
Favoriser l'implantation des commerces au sein des centralités du cœur urbain
Limiter le déploiement d'offre commerciale de périphérie en encourageant et favorisant leur implantation au sein des centralités du cœur urbain
Veiller à l'existence d'une offre commerciale de qualité à travers un maillage pertinent et équilibré au sein du territoire
Identifier et renforcer les pôles d'équilibre de l'agglomération (St Yorre, SGDF, le Mayet) de par leur rôle commercial
Soutenir financièrement le commerce et artisanat de proximité s'implantant dans les centralités
Etablir une identité commerciale propre au territoire
Etablir une identité commerciale propre au territoire
Trouver de nouvelles solutions de logistique en cœur urbain
Favoriser le déploiement de logistique du dernier kilomètre en énergie propre pour l'approvisionnement des commerces du cœur urbain
Offrir des équipements et des espaces publics structurants dans les centralités
Faire rayonner le cœur urbain
Soutenir la réalisation de grands équipements de dimension supra communautaire dans le cœur urbain
Conforter les pôles d'équilibre par la réalisation d'équipements structurants
Doter les pôles d'équilibre d'équipements nécessaires à leur aire d'influence
Participer à la reconquête des pôles de proximité par la réalisation d'équipements structurants
Soutenir les communes dans la réalisation d'équipements au sein de leurs centres bourgs